



# Rapport annuel 2014

---



# SOMMAIRE

Remerciements.....	4
Rapport moral .....	5
<b>1. Champs d'action et objectifs .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Structures .....</b>	<b>8</b>
2.1 Les membres du GFII .....	8
2.2. Les décisions statutaires .....	11
2.3. Le fonctionnement administratif.....	12
2.4 Les commissions.....	13
2.5 Le développement régional du GFII.....	13
<b>3. Activités .....</b>	<b>14</b>
3.1. Le GFII, lieu de concertation - force de proposition .....	14
3.1.1. Les groupes de travail .....	14
3.1.2. Contributions du GFII aux débats publics.....	27
3.1.3. Représentation institutionnelle .....	30
3.1.4. L'Alliance big data.....	32
3.1.5. Relations avec les associations .....	32
3.1.6. Relations avec les universités et instituts de formation .....	33
3.2. Le GFII, plate-forme d'information .....	34
3.2.1 Le réseau social AMICO, les Acteurs du Marché de l'Information et de la COnaissance.....	34
3.2.2. Les midis du GFII .....	35
3.2.3. Journées d'étude et rencontres.....	35
3.2.4. Séminaires DIXIT .....	36
3.2.5. Université d'été du GFII.....	37
3.2.6. Voyage d'étude a la foire du livre de Francfort.....	37
3.2.7. Formation.....	38
3.2.8. Publications du GFII.....	39
3.3. Le GFII, espace de valorisation .....	40
3.3.1. Forum du GFII.....	40
3.3.2. Partenariats et participation à des colloques.....	41
3. 3.3. Interventions .....	42
3.3.4. Le Web du GFII et les réseaux sociaux .....	42
3.3.5. Le GFII dans la presse.....	43
<b>4. Programme 2015.....</b>	<b>44</b>

# Remerciements

Le GFII tient à remercier tous les adhérents qui ont été actifs dans les groupes de travail, l'organisation des événements, ainsi que tous ceux qui ont apporté une aide concrète, durant l'année 2014 :

- **Michel Bernardini**, Vice-Président en charge de la Commission Communication, BNP Paribas, pour la mise à disposition d'un amphithéâtre pour les séminaires Dixit et la mise à disposition d'un studio d'enregistrement pour les vidéos
- **Rémi Bilbault**, Président du GFII jusqu'en juin 2014 pour les actions menées dans le cadre de sa présidence
- **Denis Berthault**, LexisNexis et **Bernard Marx** puis **Alain Chaumet**, IGN, co-animateurs du groupe Données publiques
- **Nicolas Bombourg**, Report Linker, **Didier Gorrion**, Transpacity et **Benoît Epron**, enssib, initiateurs de l'antenne lyonnaise
- **Jean-Frank Cavanagh**, Vice-Président en charge des Relations Institutionnelles, représentant du GFII au CSPLA et au COEPIA, Reed Elsevier,
- **Ghislaine Chartron**, Animatrice du groupe de travail Open Access, INTD-CNAM, pour la mise à disposition de salles au CNAM et l'accueil de la journée d'étude du 18 juin et l'Assemblée générale 2015
- **Daniel Confland**, Animateur du groupe de travail e-learning
- **Dominique Cotte**, Animateur du groupe de travail des big data aux Smart Data, Ourouk
- **Olivier Delteil**, Vice-Président en charge du Réseau des membres, Animateur du groupe de travail Economie de la connaissance, Les Echos
- **Jean Delahousse**, Animateur du groupe de travail Web sémantique et formateur, JDC
- **Louise Guerre**, Vice-Présidente en charge des événements, Serda-Archimag
- **Odile Hologne**, Trésorière, INRA pour l'accueil de la journée MOOC et l'Assemblée générale du GFII 2014
- **Frédéric Julien**, Représentant du GFII dans le réseau d'experts Etalab, Infolegale
- **Maître Guy Lambot**, pour l'animation d'un séminaire sur la transposition de la directive PSI
- **Antoine Laurent**, pour la veille et l'animation du réseau social
- **Nathalie Lesourd**, pour sa collaboration dans la gestion des sites web GFII et Forum du GFII
- **Norbert Paquel**, Représentant du GFII dans plusieurs commissions, Canope
- **Philippe Plazanet**, Animateur du groupe de travail Veille et IE, Crédit Agricole
- **Maître Guillaume Prigent**, Animateur du groupe Données d'archives
- **Agnès Tixier**, **Frédéric Faivre** et toute l'équipe d'Invest Sud de France pour l'excellent accueil réservé à l'Université d'Eté 2014 du GFII
- **Michel Vajou**, pour sa collaboration dans le cadre de la Dépêche et du GFII 360.

et l'ensemble des administrateurs impliqués dans les Commissions,  
ainsi que tous les membres actifs des groupes de travail.

# Rapport moral du Président du GFII

## Charles Huot

Chers adhérents du GFII,

L'année 2014 a été marquée par l'arrivée de 16 nouvelles adhésions. A la fin de l'année 2014, notre association comptait 124 membres dont 10 membres universitaires.

Au cours de l'année le GFII a accentué sa position en tant que lieu de concertation et force de proposition à travers ses groupes de réflexions sur les données publiques, l'Open Access, la veille et l'Intelligence économique, les MOOC, les Big Data, le Text et Data Mining, les modèles économiques et les abonnements.

Le GFII a par ailleurs, contribué aux débats publics autour de la révision de la directive européenne sur la réutilisation des informations publiques et a participé à la consultation du Conseil National du Numérique.

Concernant la représentation institutionnelle, les membres du GFII ont été particulièrement actifs dans le cadre du Conseil d'Orientation de l'Édition Publique et de l'Information Administrative (COEPIA), du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique (CSPLA), du réseau des experts d'Étalab, du Groupe de Travail Agenda 2015 pour la Science publique ouverte, du Conseil National de l'Information Statistique et de la Commission des comptes des services.

En 2014 le GFII a mené des actions concertées avec l'ADBS, l'AFCDP, AFIGEO, l'ANVIE, l'APROGED, Cap Digital, la FING, le FFFOD, la FNPS, la FIGEC, le SNE et RDA.

Le GFII a également activement participé aux actions de l'Alliance Big Data et notamment à l'événement « la nuit du Big Data » qui a réuni chez Cap Digital une centaine de personnes représentant les diverses associations professionnelles et instituts de recherche qui composent cette Alliance.

Avec plus de 1000 membres en fin d'année, le réseau social AMICO progresse de manière très favorable et de nombreuses demandes pour y accéder en dehors de l'association nous sont adressées. Ceci reflète bien la qualité de la production des groupes de travail et des contributions des membres. 2014 a vu la fin de la collaboration avec Michel Vajou pour la veille stratégique du GFII. Cette activité a été reprise avec succès par Antoine Laurent avec le support de La Revue du web et l'Info du jour.

Philippe Lorec, Renaud Fabre et Pierre Bellanger ont été les invités des Midis du GFII.

Les trois journées d'études et les deux séminaires Dixit ont rassemblé plus de 350 personnes sur l'année. L'Université d'été, quant à elle, a réuni 135 personnes à Montpellier sur la base d'une programmation très intéressante.

En 2014, le GFII a accentué son activité de formation avec trois sessions dispensées sur les thèmes du Web Sémantique et du Text Mining.

Enfin, nous avons conclu l'année 2014, sans ralentir, par un nouveau succès du Forum du GFII mesuré par une forte participation sur les deux jours rendant hommage à la qualité du programme proposé.

Je tiens à féliciter la délégation générale, Ruth Martinez et Vivien Mann, pour leur engagement et la qualité de leur travail tout au long de l'année. Je tiens à remercier les adhérents engagés dans l'animation des groupes de travail et de réflexion de l'association. Ils en sont les moteurs essentiels. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur assiduité et leur engagement au sein des commissions.

Enfin je vous remercie vous, les adhérents du GFII qui tous les jours nous encouragez par votre mobilisation constante à poursuivre le développement de celle-ci.

Charles HUOT, Président du GFII

# 1. CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS

## Le GFII, le think tank des acteurs de l'information et de la connaissance

Le GFII rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'information spécialisée, des secteurs public et privé : producteurs d'information, éditeurs scientifiques, éditeurs juridiques, éditeurs professionnels, diffuseurs, agrégateurs, agences d'abonnement, éditeurs et prestataires de solutions (veille, text mining, sémantique...), cabinets de conseil, cabinets d'avocats, cellules de veille, départements R&D, département d'études et prospective, bibliothèques universitaires, centres de documentation... Ce positionnement transversal fait du GFII un lieu unique pour les échanges entre professionnels de l'information numérique.

### Réflexion

Le GFII permet aux acteurs de l'industrie de l'information de se rencontrer, de confronter et d'échanger leurs points de vue sur les aspects juridiques, techniques et économiques du secteur. Le GFII anime des groupes de travail (groupes de réflexion, groupes exploratoires et clubs d'experts) sur les sujets stratégiques pour le secteur : open data, open access, web sémantique, big data, datamining et text mining, veille et traitement avancé des données, économie de la connaissance, enjeux juridiques... Participer à ces groupes permet de se former sur des sujets émergents à partir de retours d'expériences, d'identifier les tendances du secteur et les innovations de rupture (technologies, modèles économiques, usages...) et de rencontrer des partenaires ou des clients. Des journées d'étude sont également organisées pour explorer ou approfondir les sujets en lien avec les groupes de travail.

### Information

Le GFII met au service de ses adhérents un réseau social réservé : **AMICO** (les Acteurs du Marché de l'Information et de la COnnnaissance), permettant au nombre croissant des membres de la communauté GFII de participer plus activement aux activités de l'association. AMICO offre la possibilité de sélectionner des thématiques et de recevoir des alertes, d'accéder aux ressources centralisées de l'association (comptes rendus des groupes de travail), d'échanger avec les autres membres du GFII dans un espace sécurisé... La Veille du GFII sur l'actualité du secteur, construite sur plusieurs niveaux d'informations et réalisée par un journaliste spécialisé est diffusée via le réseau social.

Pour valoriser l'ensemble de ses travaux, le GFII publie régulièrement des synthèses (Big Data, Web Sémantique...) ou des ouvrages de référence (l'ebook dans l'EPUR, Livre blanc e-reputation, Livre blanc sur les nouveaux usages de la veille...). Une information synthétique est diffusée à l'ensemble de l'écosystème du GFII (membres, non membres et partenaires) via la lettre d'information GFIIInfos.

### Promotion

Le GFII valorise l'expertise de ses membres à travers les différents événements ou réalisations :

- Publication des communiqués de presse des adhérents sur le site web du GFII et relais sur les différents canaux du GFII (Twitter, GFIIInfos)
- Interventions lors des événements du GFII : groupes de travail, journées d'études, séminaires DIXIT, Forum du GFII
- Interventions dans les événements partenaires
- Contributions dans les documents de référence publiés par l'association
- Mise en relation avec des journalistes pour des interviews ou des contributions dans la presse.

Le GFII s'associe à la promotion de ses adhérents à travers des offres de sponsoring dans le cadre du Forum du GFII, des journées d'études et séminaires DIXIT

## **Networking**

Les groupes de travail sont des lieux privilégiés d'échanges entre les membres, qu'ils soient fournisseurs ou utilisateurs, dans une atmosphère conviviale. Prolongement des groupes, le réseau social AMICO rassemble plus de 1000 professionnels, représentant tous les métiers de la chaîne de l'information. AMICO permet d'identifier des experts ou des partenaires potentiels et d'entrer en contact avec eux.

Organisés par le GFII à l'heure du déjeuner, les Midis du GFII sont des moments privilégiés de rencontre et de discussion avec personnalités clés du secteur de l'industrie de l'information dans un cadre informel.

Pour développer également le réseau en région, le GFII favorise la création d'antennes régionales. Une antenne du GFII a été lancée à Lyon en octobre 2013, puis en 2014 une Antenne Sud a été créée à l'issue de l'université d'été du GFII organisée à Montpellier. Ces antennes sont l'occasion de valoriser les expertises locales, de faciliter le networking de proximité en organisant des visites chez des acteurs et des événements en lien avec l'écosystème local.

## **Représentation**

Par la définition d'objectifs communs, les membres du GFII constituent un groupe d'influence pour faire valoir et défendre le point de vue des professionnels de l'information électronique auprès des organes de concertation, des instances françaises, européennes et internationales sur les sujets suivants : diffusion des données publiques, droit d'auteur, modèles économiques, TVA sur l'écrit numérique, Open Access, etc. Le GFII est actif dans des commissions nationales (COEPIA, CSPLA, CNIS...). Le GFII a développé un réseau d'échanges et de partenariats avec des universités, des professionnels d'autres secteurs d'activité ou des associations sœurs en France et dans d'autres pays (SIIA, DGI, SLA...).

## **Formation**

Les groupes de travail constituent des viviers d'expertises et de compétences sur des sujets émergents. Ils permettent aux participants de se former et se positionner en tant qu'acteurs sur des tendances ou des problématiques disruptives, en bénéficiant d'analyses d'experts ou de retours d'expériences de porteurs de projets innovants.

Par la richesse et la complémentarité des points de vue représentés, les groupes de travail du GFII sont des observatoires privilégiés pour identifier des besoins de formation au sein des différentes communautés professionnelles du secteur. Les formations du GFII, directement alimentées par la réflexion des groupes, sont à la pointe des tendances de l'industrie de l'information dans le domaine du traitement avancé des données (open data, linked open data, web sémantique et web des données, big data, text mining, e-reputation...). Elles permettent à tous les professionnels, membres et non-membres du GFII, de découvrir ces sujets ou d'approfondir leurs connaissances. Les formations du GFII sont élaborées et animées par des experts reconnus et abordent les différentes facettes des sujets traités (état de l'art, enjeux juridiques, aspects techniques, économiques, organisationnels...).

## 2. STRUCTURES

### 2.1 Les membres du GFII

16 nouveaux membres ont été accueillis en 2014 au sein du GFII.

2013	2014*
114 membres actifs	114 membres actifs
9 membres universitaires	10 membres universitaires
Total : <b>123</b> membres	Total : <b>124</b> membres

ABES  
AFNOR  
AGENCE FRANCE PRESSE  
ALTARES  
AMI SOFTWARE  
ARGUS DE LA PRESSE  
BANQUE DE FRANCE  
BERGER LEVRAULT (*Nouveau membre*)  
BIBLIOTHEQUE CUJAS  
BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE RENE DESCARTES  
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE  
BILANS SERVICE  
BNP PARIBAS  
BUREAU VAN DIJK INFORMATION MANAGEMENT  
CAIRN  
CAISSE DES DEPOTS  
CAPADOC  
CCI PARIS ILE DE FRANCE  
CEA-SACLAY  
CEDROM SNI  
CIRAD  
CNRS  
CREDIT AGRICOLE  
DANONE RESEARCH  
DECIDENTO (*Nouveau membre*)  
DECITRE  
DESMARAIS AVOCATS (*Nouveau membre*)  
DGA  
DIGIMIND  
DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE  
EADS FRANCE INNOVATION WORKS  
EBSCO INFORMATION SERVICES  
EDF  
EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE



EDITIONS LEGISLATIVES  
EDP SCIENCES  
ELECTRE  
ELLISPHERE  
ELSEVIER MASSON  
E-NOVALYS  
ENSSIB  
EXPERNOVA  
EXPLORE  
FEDERATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES  
GAZ DE FRANCE  
GIE INFOGREFFE (*Nouveau membre*)  
GLOBAL MEDIA SANTE  
GLOBAL VISION (*Nouveau membre*)  
GUY LAMBOT AVOCAT  
GROUPE LES ECHOS  
GROUPE MONITEUR  
HBS RESEARCH  
IFP ENERGIES NOUVELLES  
IGN  
INFOLEGALE  
INPI  
INRA  
INRIA  
INSEE  
INSERM/BGS  
INSTITUT PASTEUR – MEDIATHEQUE SCIENTIFIQUE  
INTD-CNAM  
INTELLIXIR  
INTERNATIONAL NEW YORK TIMES (*Nouveau membre*)  
INVEST SUD DE FRANCE  
INVS  
IRSN  
IRSTEA  
JAMESPOT  
JOHN LIBBEY EUROTTEXT  
JOUVE SA  
KANTAR MEDIA  
KB CRAWL (*Nouveau membre*)  
LAVOISIER  
LAWCRACY  
LE TRANSO  
LES EDITIONS DU POUVOIR (*Nouveau membre*)  
LEXIS NEXIS  
LEXPLANA AVOCATS (*Nouveau membre*)  
LEXTENSO EDITIONS  
MEDIALEX (*Nouveau membre*)  
MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

NOTRE FAMILLE.COM  
NUMERIQUE PREMIUM (*Nouveau membre*)  
OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU  
OPENDATASOFT  
ORANGE BUSINESS SERVICES  
OUROUK  
OVID TECHNOLOGIES  
PERNOD RICARD CENTRE DE RECHERCHE (*Nouveau membre*)  
PRENAX  
QUESTEL  
QWAM CONTENT INTELLIGENCE  
REPORT LINKER  
SEMSOFT  
SERDA-ARCHIMAG  
SINDUP  
SOFIA  
SPRINGER  
SVP  
SYSTRAN  
SWETS  
TEMIS  
THIBAUT DU MANOIR DE JUAYETHE ASSETS (*Nouveau membre*)  
THOMSON SCIENTIFIC  
TOTAL  
TRANSPACITY  
TSP DIFFUSION  
UNIVERSITE DE MARNE LA VALLEE  
UNIVERSITE PARIS OUEST  
UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3 (*Nouveau membre*)  
URFIST  
VECTEUR PLUS  
VIASEMA  
VICTOIRES EDITIONS (*Nouveau membre*)  
VIDAL  
VISIBRAIN (*Nouveau membre*)  
WHATEVER KNOWLEDGE PLAZA  
WILEY BLACKWELL  
WOLTERS KLUWER FRANCE  
XANDRIE  
ZEBAZ

\*Comprend les nouveaux membres dont l'adhésion au GFII a été acceptée par le Conseil d'administration entre 01/01/2014 et 31/12/2014.

## 2.2. Les décisions statutaires

L'Assemblée générale du GFII s'est tenue le 18 juin 2014 à l'issue de la journée d'étude organisée par le GFII et consacrée aux MOOC, dans l'amphithéâtre de l'INRA.

Six administrateurs ont été élus ou confirmés au conseil d'administration du GFII :

- Bruno ETIENNE, Président de KB CRAWL SAS
- Renaud FABRE, Directeur de l'information scientifique et technique du CNRS
- Odile HOLOGNE, Directrice déléguée à l'Information Scientifique et Technique, INRA
- Frédéric JULIEN, Président d'Infolegale
- Marc MINON, Directeur de Cairn.
- Philippe PLAZANET, Secrétaire général du Pôle Etudes économiques, Crédit Agricole SA

Le Conseil d'administration a élu le bureau, dont la composition est la suivante :

Président

Monsieur **Charles HUOT**, Directeur général délégué en charge du développement stratégique et de l'innovation, TEMIS

Vice-Présidente en charge des Evénements

Madame **Louise GUERRE**, Présidente de Serda

Vice-Président en charge du Développement du réseau des membres

Monsieur **Olivier DELTEIL**, Responsable Business Développement et Innovation, Groupe Les Echos

Vice-Président en charge de la Communication

Monsieur **Michel BERNARDINI**, Responsable informatique et de la communication à la direction des études économiques, BNP Paribas

Vice-Président en charge des Relations institutionnelles

Monsieur **Jean-Frank CAVANAGH**, Direction des relations extérieures, Groupe Reed Elsevier

Trésorière

Madame **Odile HOLOGNE**, Directrice déléguée à l'Information Scientifique et Technique, INRA

Trésorier adjoint

Monsieur **Philippe PLAZANET**, Secrétaire général des Etudes économiques, Crédit Agricole SA

Secrétaire général

Monsieur **Bruno ETIENNE**, Président de KB CRAWL SAS

Secrétaire générale adjointe

Madame **Martine MASSIERA**, Sales Manager - Patent Data Licensing, Questel

Les autres administrateurs sont :  
Monsieur Renaud FABRE, Directeur de l'information scientifique et technique, CNRS  
Monsieur Nicolas BOMBOURG, Directeur général et co-fondateur de Reportlinker  
Madame Delphine DUFOUR, Directeur Marketing Europe, EBSCO Information Services  
Monsieur Didier FRANCOIS, Directeur adjoint, Direction de l'information légale et administrative  
Monsieur Frédéric JULIEN, Président d'Infolegale  
Monsieur Marc MINON, Directeur de Cairn.

## **2.3. Le fonctionnement administratif**

### **➤ Conseil d'administration**

Durant l'exercice 2014, le conseil d'administration a tenu cinq réunions :

9 janvier  
3 avril  
15 mai  
19 septembre  
16 décembre.

### **➤ Secrétariat permanent**

Le secrétariat permanent du GFII se compose de deux personnes :

- Déléguée générale, Ruth MARTINEZ,
- Chargé de mission, Vivien MANN.

Le secrétariat permanent assure :

- la gestion administrative, financière et technique du GFII en liaison avec les membres de l'association : réunions du bureau, du conseil d'administration, préparation des assemblées générales, comptabilité, facturation, gestion du personnel,
- le suivi, la participation et les comptes rendus des différents groupes de travail et commissions, la rédaction de synthèses issues des travaux des groupes,
- l'organisation du Forum du GFII : organisation du comité éditorial, organisation des conférences, gestion des partenariats, gestion du site web, recherche de sponsors, mobilisation visiteurs, inscriptions ;
- l'organisation de manifestations en France et à l'étranger : journées d'étude, rencontres, débats, visites, voyages d'étude...
- la représentation du GFII dans les instances administratives et professionnelles traitant de sujets correspondant aux activités du GFII, en liaison avec les membres de l'association,
- les relations avec les autres associations françaises et internationales,
- la conception et la rédaction de documents : lettre GFIIInfos, rapport annuel, communiqués de presse, synthèses des positions du GFII...
- l'alimentation du site web du GFII,
- l'animation du réseau social du GFII, AMICO, et la présence du GFII sur les réseaux sociaux,
- le repérage et la diffusion de documents d'intérêt général pour les adhérents sur AMICO,
- les réponses aux multiples demandes de renseignements.

Afin de faciliter les inscriptions et les opérations comptables, la Délégation Générale du GFII a mis en place en 2014 sur son site web un module permettant de s'inscrire aux événements et de payer en ligne.

## 2.4 Les commissions

Au sein du Conseil d'Administration, 4 commissions sont constituées :

- **Commission Réseau des membres**, pilotée par Charles Huot puis Olivier Delteil : elle a pour mission de définir une politique de recrutement de nouveaux membres et les services proposés aux membres.
- **Commission Communication**, pilotée par Michel Bernardini : elle a pour mission de faire évoluer les outils de communication interne et externe du GFII. En 2014, elle a notamment travaillé à la refonte du service de veille proposé sur AMICO et sur la valorisation du Forum du GFII.
- **Commission Événements**, pilotée par Louise Guerre : elle a pour but de définir le calendrier des manifestations organisées par le GFII. Son action en 2014 a permis défini un programme ambitieux de journées d'étude et séminaires DIXIT tout en organisant le Forum du GFII qui s'est tenu en décembre.
- **Commission Relations institutionnelles**, pilotée par Jean-Frank Cavanagh : elle a pour mission de définir le cadre des relations du GFII avec les pouvoirs publics français, les commissions nationales, les universités spécialisées dans le secteur de l'information, les associations nationales et internationales. La Commission élabore régulièrement des documents de synthèse, présentant les sujets au cœur des réflexions du GFII et les positions du GFII.

## 2.5 Le développement régional du GFII

Le GFII souhaite se développer en région pour valoriser les expertises locales, faciliter le networking de proximité en organisant des visites chez des acteurs et des événements en lien avec l'écosystème local.

La première antenne régionale du GFII a été lancée à Lyon en octobre 2013, à l'occasion d'un Midi du GFII consacré à la plateforme Smart Data de la Communauté Urbaine du Grand Lyon. L'antenne lyonnaise a organisé, en mars 2014 à l'enssib, une matinée prospective intitulée *Le futur de l'information dans les organisations*. Plus de 40 professionnels ont participé à cette rencontre, retransmise grâce aux moyens techniques de l'enssib.

En septembre 2014, en conclusion de l'université d'été du GFII organisée à Montpellier, le GFII et Invest Sud de France ont annoncé la création d'une Antenne Sud, en présence de Mme Hélène Giral, Vice-présidente de la région Languedoc Roussillon et de Mme Chantal Marion, Vice-présidente déléguée au développement économique et attractivité de Montpellier Agglomération. L'Antenne Sud, pilotée par l'agence régionale de développement économique Invest Sud de France, s'est donné notamment pour objectifs l'organisation à Montpellier d'une journée d'étude et d'un « Midi du GFII », ainsi que la création d'un groupe de travail dédié à la thématique des villes intelligentes.

## 3. ACTIVITES

### 3.1. Le GFII, lieu de concertation - force de proposition

#### 3.1.1. LES GROUPES DE TRAVAIL

Un partenariat avec l'INTD-CNAM permet aux étudiants de cette école de suivre les débats de certains groupes de travail, en contrepartie de la rédaction de synthèses des discussions.

#### Groupes de réflexion

Les groupes de réflexion du GFII facilitent la rencontre et le dialogue entre acteurs des secteurs public et privé afin de dégager des objectifs communs, constituer une force de proposition et faire valoir le point de vue du secteur de l'information numérique professionnelle vis-à-vis des pouvoirs publics français et européens, ou d'autres acteurs de secteurs voisins. Le travail mené au sein de ces groupes conduit à des prises de position ou à la rédaction de synthèses mettant en évidence, si besoin, des points de vue divergents.

#### **Données publiques / Open Data**

Animateurs : Denis Berthault (LexisNexis) et Alain Chaumet (IGN)

*Associations : AFIGEO, GESTE, GFII, FEDAE, FIGEC, FING, FNPS, SPDG*

*Sociétés ou organismes participants : Altarès, Bilans Service, Caisse des dépôts, Canope, CCI Ile de France, Coface Services, DILA, IGN, INPI, Editions Francis Lefebvre, Editions Législatives, Groupe Moniteur, Guillaume Prigent Avocat, Guy Lambot Avocat, HBS Research, Infolegale, Lawcracy, LexisNexis, Notrefamille.com, OIEAU, Orange Business Services, SVP, Temis, Thibault du Manoir de Juaye Avocats, Transparency, Vecteur Plus, Wolters Kluwer France, Zebaz...*

Le GFII agit depuis 1997 auprès de la Commission européenne et des pouvoirs publics français pour favoriser l'accès aux données publiques et leur réutilisation.

Ce groupe est un lieu de débat et d'échanges qui favorise les synergies entre les différents acteurs afin d'encourager une meilleure réutilisation des très nombreux gisements d'informations publiques et ainsi contribuer de manière dynamique au développement de l'économie de la connaissance.

Les membres du groupe de travail bénéficient d'une veille quotidienne sur les données publiques et l'actualité de l'open data, via le réseau social du GFII, AMICO.

#### Principales actions menées en 2014 :

- propositions du GFII sur la transposition de la directive de 2003 « concernant la réutilisation des informations du secteur public » (directive PSI)
- propositions du GFII concernant les données publiques susceptibles de contenir des données à caractère personnel
- suivi de l'actualité de l'open data
- travaux du groupe sur l'ouverture des "données pivots" et des données à ouvrir (liste par secteur des données concernées)

Des auditions ont été organisées :

- Présentation du rapport IMODEV "Refonder le droit et la gouvernance de l'information publique à l'ère des gouvernements ouverts" William Gilles, Directeur

du Master Droit du numérique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président d'IMODEV.

- Présentation sur les référentiels et identifiants pivots dans le domaine culturel : approche de la BnF, avancées des groupes de travail "métadonnées culturelles et web 3.0" du Ministère de la culture par Agnès Simon, Responsable du projet data.bnf.fr

Le GFII participe activement aux réunions du Conseil d'Orientation de l'Édition Publique et de l'Information Administrative. Le Président du GFII est membre du COEPIA et participe aux réunions plénières. Ruth Martinez est rapporteur général de la formation spécialisée « Mise à disposition et valorisation des données publiques » aux côtés d'Henri Verdier, Directeur d'Etalab, et plusieurs membres participent à cette formation. Ils ont notamment alimenté la réflexion spécialisée concernant les recommandations pour transposer en droit français la directive européenne PSI du 26 juin 2013.

L'association entretient sur le sujet des données publiques des relations suivies avec la CADA, l'APIE, la CNIL et Etalab. Le GFII a rencontré Henri Verdier, Directeur d'Etalab, et ses équipes le 19 mai pour détailler les propositions du GFII concernant la transposition de la directive PSI révisée.

Frédéric Julien, Infolégale, représente le GFII dans le réseau d'experts d'Etalab.

#### Séminaire d'information - "Point sur la Directive PSI révisée"

A l'initiative du club d'experts juridique du GFII, un décryptage juridique des principales évolutions de la directive PSI a été organisé le 31 janvier 2014. Le séminaire était animé par Maître Guy Lambot, Avocat à la Cour avec la participation de Maître Guillaume Prigent sur les données culturelles.

#### Rédaction d'articles

« Données de santé : pourquoi l'open data est une nécessité et comment y parvenir », Denis Berthault, co-animateur du groupe de travail "données publiques" du GFII, Norbert Paquel, CANOPE et Maître Pierre Desmarais, Desmarais Avocats, in *La Gazette des Communes*, 28/04/2014

« Protégez nos données, ouvrez le SNIIRAM ! », Norbert Paquel, CANOPE et Maître Pierre Desmarais, Desmarais Avocats, in *La Gazette Santé Social.fr*, 13/10/2014

#### *Sous-groupe sectoriel : données d'archives*

L'objectif de ce groupe est de favoriser le dialogue entre les différents intervenants concernés (Association des Archivistes Français, réutilisateurs privés, associations de généalogistes, associations de généalogistes professionnels, ministères...), d'identifier les attentes et les contraintes des uns et des autres, d'aborder tous les points d'achoppement pour aboutir idéalement à un socle commun de connaissances et de recommandations devant permettre une meilleure collaboration des différents acteurs.

Animé par : Maître Guillaume Prigent

## **Open Access**

*Membres du groupe : Cairn, CEA, CCSD, CNRS, EDP Sciences, INIST CNRS, Editions Quae, FNPS, INSERM, INTD CNAM, INRA, INRIA, IRSTEA, Lavoisier, Necplus, OCDE, Open Editions, Presses de Sciences Po, PUF, Reed Elsevier, SNE, Springer, Swets, Université de Montpellier 3, Vidal, Wiley, Wolters Kluwer...*

Animé par : Ghislaine Chartron, INTD CNAM

Le groupe Open Access, créé par le GFII en 2007, a publié une première synthèse de ses discussions en janvier 2010. Ce groupe a été réactivé en janvier 2012 du fait des évolutions de la problématique de l'accès libre aux publications scientifiques.

Les travaux du Groupe s'inscrivent dans le cadre général de la volonté des communautés scientifiques d'améliorer l'accès à la connaissance et plus particulièrement les recommandations de la Commission Européenne du 17 juillet 2012 et la politique nationale énoncée dans le discours de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, le 24 janvier 2013.

Depuis quelques années, le contexte général de la production scientifique a également évolué avec notamment la forte croissance des publications scientifiques au niveau mondial et le développement de la recherche dans les BRIC.

Grâce à la diversité des acteurs représentés dans le groupe de travail Open Access du GFII, ce groupe est devenu un lieu unique de rencontre et de discussion des différents membres de l'écosystème éditorial : chercheurs, instituts de recherche, bibliothèques, agrégateurs, plateformes de revues, agences d'abonnements et éditeurs.

Ce groupe rassembleur et médiateur vise à faciliter le fonctionnement de la recherche scientifique, à améliorer les pratiques de diffusion et dissémination de ses résultats, et à contribuer à la meilleure compétitivité des acteurs français, dans le cadre d'une vision large et progressiste, à travers des objectifs partagés :

- rassembler et confronter les différents points de vue,
- identifier et partager les bonnes pratiques,
- définir les conditions optimales pour que l'écosystème scientifique et éditorial français s'inscrive dans une démarche de progrès et de réussite partagée sur le long terme,
- élaborer des propositions pour mettre en œuvre, dans les meilleures conditions, les recommandations des instances politiques, concernant notamment la question des durées d'embargo.

### Les thématiques abordées en 2014 :

- Edition et bassin linguistique non anglophones face à l'open access : quelles évolutions, quels équilibres avec l'open access ? Interventions de Lisiane Lomazzi et Ghislaine Chartron, CNAM-INTD, Annaïg Mahé, URFIST.
- Open access et réseaux sociaux : quels croisements ? Quelles stratégies ? Quels usages ? Avec les interventions de Martijn Roelandse, Springer et Emma Bester, doctorante sur le sujet au CNAM.
- Brevets, Open Access et Open innovation. Avec les interventions de Michel Neu, Expert Senior Propriété Intellectuelle et Transfert de Technologie, CEA et Jean Deregnaucourt, Directeur des applications de la recherche et des relations industrielles de l'Institut Pasteur.
- Questions vives sur le Text et le Data-mining dans les domaines scientifiques (séance croisée groupe TDM et Open Access) avec Josselin Noirel, chercheur au laboratoire "Génomique, Bioinformatique, et Applications" du CNAM et Jean-Frank Cavanagh, Reed Elsevier.



- Un chemin global pour la science ouverte : open access + open process, avec Renaud Fabre, Directeur - Direction de l'information scientifique et technique, CNRS-DIST.
- L'OST, les missions du futur observatoire de l'HCERES et les liens avec les problématiques actuelles de l'IST, Ghislaine Filliatreau, Directrice de l'OST.
- Le droit des plateformes et de l'open science, Maître Alain Bensoussan.

#### Interventions 2014 :

- Participation à la table ronde consacrée au "partage du savoir" au Forum science recherche société Le Monde /La Recherche, 22 mai 2014

#### **Groupes exploratoires**

Les groupes de travail exploratoires du GFII proposent à leurs participants d'échanger sur des sujets émergents, identifiés comme des priorités pour les acteurs de l'information numérique professionnelle. Ce sont des lieux uniques pour identifier les nouvelles tendances du marché, se positionner en tant qu'acteur au sein d'écosystèmes naissants et se former en bénéficiant d'états de l'art d'experts et de retours d'expérience de porteurs de projets innovants. Le travail mené au sein de ces groupes peut conduire à la production de livrables, l'organisation de formations ou à la valorisation de l'expertise des membres lors d'événements.

**Groupe e-learning** en partenariat avec Cap Digital, le FFFOD et l'ANVIE

*Sociétés ou organismes participants : Alstom, Auchan, Anvie, Bee-Buzziness, BPCE, Carrefour, Caisse des Dépôts, CESI, Cap Digital, CAIRN, CNAM, CFPB, CEA, CNED, Carrier Transicold EMEA, Decode Consulting, Dila, Edivita, FFFOD, Formaposte-IledeFrance, Ina, Jouve, KTM Advance, La Poste, LexisNexis, Lip6, MPA, Memopage, Ooyala, Questel Temis, Randstadt, Saint-Gobain, Springer, Social Computing, SVP, Total, Viasema, Vodeclis, Wolters-Kluwer*

*Animé par Daniel Confland*

Cap Digital et le GFII ont décidé de créer en 2011 un groupe commun sur le e-learning dont l'objectif était de réaliser une analyse stratégique du secteur de la formation professionnelle et d'animer une communauté rassemblant des profils variés pour faire émerger idées innovantes, projets concrets et fédérateurs.

Ce groupe a bénéficié du concours du FFFOD (Forum français pour la formation ouverte et à distance) et de l'ANVIE/Sciences humaines et entreprises (Association nationale de valorisation interdisciplinaire en recherche SHS auprès des entreprises). La formation professionnelle est un enjeu de compétitivité fondamentale pour le pays. L'adaptation des compétences à l'évolution des professionnels au cours de leur carrière est une nécessité. Le numérique joue un rôle majeur dans cet environnement ainsi que les outils logiciels. De manière concrète il est important d'associer la triade fertile associant besoins utilisateurs, technologies et fournisseur de contenu.

Durant 18 mois, le groupe de travail e-learning a procédé à des auditions d'acteurs de la formation professionnelle des secteurs public et privé, de fournisseurs de contenus, technologies et services éducatifs, et d'entreprises clientes de la formation professionnelle dans des secteurs variés. Chaque exposé a donné lieu à de riches échanges entre intervenants et participants sur les opportunités, mais aussi les contraintes à prendre en compte et les obstacles à lever pour faciliter la diffusion du e-learning dans les organisations. Une synthèse, réalisée par Catherine Mouglin, directrice Elsem Formations, a été produite à partir des comptes rendus des séances. Le document est téléchargeable en ligne sur le site du GFII.

Une journée d'étude de restitution a été organisée le 18 juin 2014 afin d'explorer les perspectives offertes par les MOOC (Massive Online Open Courses) pour les acteurs de l'information scientifique et professionnelle : modèles économiques des MOOC, enjeux

technologiques et éditoriaux autour des plateformes et des données, nouveaux services et contenus pour les éditeurs... Des interventions d'experts et des retours d'expériences de grandes écoles, d'universités et d'entreprises ont illustré la problématique.

## **Les enjeux du web sémantique et du web des données pour l'industrie de l'information et de la connaissance**

*Animé par: Jean Delahousse*

*Membres du groupe : Bnf, DILA, IRSTEA, Editions législatives, Ministère de l'Ecologie, Semsoft, Temis, ViaSema...*

Le web sémantique propose de nouvelles formes de contenus web, intelligibles pour les ordinateurs, ouvrant de nouvelles possibilités de valorisation des contenus et le développement de services innovants. L'objectif de ce groupe est de permettre aux membres du GFII d'appréhender toutes les dimensions du web sémantique afin de faire évoluer leur système d'information, en partageant bonnes pratiques et méthodes dans la mise en œuvre de tels projets.

Ce groupe s'adresse :

- aux producteurs de contenus présents sur le web pour améliorer le référencement de leurs données,
- aux éditeurs professionnels pour accroître l'usage de leurs fonds éditoriaux, augmenter la productivité éditoriale, fidéliser les utilisateurs et développer de nouvelles sources de revenus,
- aux organismes publics dans le cadre de l'ouverture des informations publiques pour publier des données réutilisables et interopérables (linked data, open science...),
- aux organisations et entreprises, pour proposer un accès efficace et unifié aux données, contenus et connaissances internes en les insérant dans les flux de travail ou en les liant avec des données ouvertes dans le cadre d'une démarche d'intelligence économique par exemple.

En 2014, les premières sessions du groupe ont proposé des retours d'expérience et des éclairages technologiques sur différents aspects du web sémantique :

- Retours d'expérience de Johan de Smedt, CTO, Tenforce, sur les projets européens LOD2 dans l'information juridique et ESCO dans le domaine des Ressources Humaines.
- Retours d'expérience d'Electre, avec Pierre Boudigues, Directeur SI et projets, et Joëlle Aernoudt, Directrice Qualité, Electre
- Présentation de Stample : start-up proposant une plateforme sémantique collaborative pour la constitution et l'enrichissement de base documentaires, avec Sachar Roger, cofondateur de Stample
- Retours d'expériences et sur la plateforme ISIDORE et prospective sur les enjeux du web sémantique pour les corpus SHS, Stéphane Pouyllau, Directeur adjoint technique de la TGIR HUMA-NUM
- Enjeux et apport de la sémantisation des données sur l'eau à l'ONEMA, avec Jean-Philippe Goyen, Chargé d'étude d'administration et diffusion des données sur l'eau, Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau, ONEMA

Le groupe a réalisé une plate-forme de ressources pédagogiques sur les technologies du web sémantique et du web des données, en partenariat avec l'ADBS, qui a été présentée à MIS-Documation, le 26 mars sur le stand du GFII. Ce portail s'adresse à tous les professionnels de l'information en charge de projets de publication de données dans le web sémantique, en leur proposant des ressources pédagogiques de références, validées et qualifiées par des experts du domaine :

[https://www.zotero.org/groups/web\\_semantique\\_ressources\\_pedagogiques](https://www.zotero.org/groups/web_semantique_ressources_pedagogiques).

Le groupe a également initié une réflexion pour illustrer l'intérêt des approches sémantiques, par des cas d'usages concrets et a choisi de s'intéresser aux projets

concernant le partage des données relatives à l'eau, pour étudier la mise en œuvre de ces projets, les référentiels et les modèles de données utilisés.

Le GFII conduit une action importante de formation et de sensibilisation aux enjeux du web sémantique.

En effet, cet environnement permet de mettre en avant les contenus pertinents, en améliorant la précision des moteurs de recherche et la qualité des résultats. Il facilite l'exploration de grands corpus, en alimentant les facettes et en fournissant des outils de navigation. Il améliore la compréhension de grands volumes par des liens vers les connaissances connexes et par les possibilités d'analyse du contenu. Au-delà de la recherche et la découverte de corpus, en s'appuyant sur le profil de l'utilisateur, il autorise la recommandation de contenus, personnalisés et contextuels. Face à ces multiples possibilités, les enjeux de la création d'un web de concepts organisés concernent donc tous les acteurs de l'information professionnelle.

### *Un enjeu stratégique*

La modélisation des concepts, qui est le fondement du web sémantique, influe sur la représentation du monde et donc sur l'internet de demain. Dans ce cadre, le GFII agit, notamment au sein du COEPIA, pour qu'il y ait une implication institutionnelle de la France dans les groupes de travail, notamment du W3C pour participer à la définition des standards du web.

### *Open data et données pivots*

Les technologies du web sémantique représentent notamment une fantastique opportunité pour les organismes publics dans le cadre de l'ouverture des informations publiques. A l'heure de l'explosion des big data, il est important d'identifier, choisir et publier les identifiants de référence pour les principaux domaines traités par les administrations. Ce sont des données pour nommer ou identifier des produits, des entités économiques ou des territoires, par exemple : les données adresses, les codes propres à certains produits (produits de consommation, produits chimiques, médicaments...), les identifiants attribués aux entités économiques (codes SIREN, SIRET, TVA...)... Il est important que les identifiants de référence soient définis par les autorités compétentes qui garantissent la pérennité dans la gestion des identifiants et leur évolution. La production et la diffusion de ces identifiants par l'administration sont des facteurs de confiance. Si ce n'est pas l'administration française qui le fait, d'autres s'en chargeront (administrations d'autres pays, Wikimedia, schema.org avec Google, Microsoft and Yahoo!...).

La définition et la mise à disposition de ces données pivot sont un des leviers pour permettre une plus grande réutilisation des données. La réflexion sur la structuration des données sera bénéfique pour les réutilisateurs, mais surtout et en premier lieu pour les administrations productrices ou réutilisatrices de ces jeux de données. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, une réflexion globale sur la production d'information dans les différents organismes publics et notamment de référentiels peut, dans certains cas, permettre une rationalisation de la production de données.

En publiant des données ouvertes, réutilisables et interopérables, les producteurs d'information favorisent ainsi le développement de nouveaux services. L'étape suivante est la mise à disposition de données publiques reliées entre elles (linked data) et leur interconnexion à d'autres sources de données.

### *Les défis*

Le modèle économique de la mise à disposition de ces données de référence est un des défis à relever. Un autre défi concerne la gouvernance de ces données. Le troisième concerne la formation.

Les enjeux du web des données et les technologies mises en œuvre sont encore mal connus au sein de l'administration et des institutions. Des plans de sensibilisation et formation devraient être mis en œuvre pour accompagner ces évolutions à tous les

niveaux : instances décisionnaires, responsables des systèmes d'information, spécialistes de l'information ou de la documentation...

### **Des Big data aux Smart Data**

*Membres du groupe : Altares, AMI Software, Argus de la Presse, Cemagref, IGN, INRA, Kantar Media, LexisNexis, Orange, Ourouk, Reed Elsevier, Systran, Temis, Thomson Reuters, Zebaz*

*Animé par : Dominique Cotte, Ourouk*

Un nouvel écosystème émerge autour des Big Data. Les acteurs de l'ingénierie des connaissances sont amenés à y jouer un rôle essentiel, en apportant la couche analytique indispensable à «l'intelligence de données » et leur capacité d'innovation technologique (mining, visualisation, IA, temps réel, TAL, sémantique...). Pour les producteurs d'informations comme les utilisateurs, de nouveaux profils de compétences sont requis pour « faire parler les données », invitant les professionnels de l'information à réinventer leur métier. Car l'enjeu des Big Data aujourd'hui est bien, au-delà des questions de stockage et de calcul, la création de valeur : comment exploiter la donnée, qu'elle soit Open, Deep, Rich, Long ou Complex Data, pour produire des connaissances nouvelles ? Comment réussir le saut qualitatif qui permettra de passer des Big Data aux Smart Data ?

Les Big data concernent de nombreux acteurs. Il est important que cette thématique ne soit pas cantonnée aux enjeux liés aux volumes (stockage, hébergement, intégration, calcul...), mais qu'une réflexion stratégique soit menée autour de la valeur des données et des services associés

La France et l'Europe disposent de compétences dans le domaine de l'intelligence des données avec un réseau de PME innovantes dans la sémantique, le text-mining, le traitement automatisé de la parole (speech to text), la reconnaissance d'images, l'intelligence artificielle, le machine learning... La France bénéficie sur tous ces sujets d'une R&D performante, avec des ingénieurs très qualifiés parfois débauchés par les grands acteurs internationaux. Il faut que les pouvoirs publics soient conscients de ces atouts et ne concentrent pas tous les efforts sur les problématiques de volumes et de cloud, mais accompagnent la création d'un écosystème innovant de la donnée, en associant les acteurs du contenu et les acteurs de l'innovation.

Le groupe de travail « Big Data » du GFII rassemble des producteurs d'informations, éditeurs, fournisseurs de technologies et documentalistes souhaitant faire progresser leur connaissance sur la valorisation des données et identifier d'éventuelles opportunités de développement pour leur organisation dans ce champ émergent. Le groupe a procédé en 2014 à des auditions d'acteurs pour alimenter la réflexion des participants à travers des retours d'expériences au sein de différents secteurs :

- approches sectorielles du Big Data. Partages d'expériences des participants (INRA, Orange, Argus de la Presse, Systran, TEMIS).
- intervention d'Alain-Jacques Valleron, Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie et praticien hospitalier à l'Hôpital Saint Antoine : le big data au service de la modélisation et la prévision des grandes épidémies, et au service de la recherche des causes gènes-environnement des grandes pathologies
- Big data et villes intelligentes. Avec les interventions de Rand Hindi, CEO, SNIPS (solutions de modélisation prédictives des données urbaines issues du crowdsourcing, de l'open data ou des entreprises) et Thierry Tabard d'Orange (les réalisations du groupe Orange dans le domaine des Smart Cities).
- Les enjeux autour du traitement de l'image et de grands corpus multimédia avec Steny Solitude, dirigeant de Perfect Memory

#### Actions menées en 2014 autour de la thématique des Big data :

- Participation active à l'Alliance Big Data
- Intervention de Charles Huot dans de très nombreuses conférences.

## **Clubs d'experts**

Ces clubs ont pour objectifs d'informer l'écosystème de l'industrie de l'information et des connaissances sur des sujets transversaux à travers l'organisation d'événements : conférences d'experts, Forum du GFII, DIXIT, Midis du GFII. Ils alimentent la réflexion du GFII pour définir des orientations stratégiques et des prises de positions du GFII sur des sujets juridiques, économiques ou techniques.

## **Groupe Veille & IE**

*Animateur : Philippe Plazanet, Crédit Agricole*

*Sociétés ou organismes participants : ACFCI, AMI Software, Argus de la presse, Bureau van Dijk IM, Cedrom SNI, Crédit Agricole, Elsevier, Factiva, IGN, IRSTEA, LexisNexis, Qwam Content Intelligence, Social Computing, Total, Université Lille III, ViaSema*

Ce groupe est en charge d'une veille sur les évolutions de l'offre de technologies et services et des usages de la veille sur AMICO. Il propose des déjeuners d'échanges autour de retours d'expérience de praticiens de la veille, du Knowledge Management et de la Business Intelligence ainsi que des états de l'art d'experts technique juridique ou métiers sous la forme de webinaires.

Le groupe a procédé en 2015 à des auditions sur les sujets suivants :

- Tendances du marché de la veille, intervention de Martine Dejean et Antoine Raulin, Bureau van Dijk Information Management.
- La démarche d'intelligence collective d'Orange sur le marché B2B, retour d'expérience de Céline Tréguer, Responsable Market Intelligence, Groupe Orange.
- Retour d'expérience sur la démarche de veille e-réputation de la division Ecoute des Publics de l'INSEE avec Jean William Angel et Rofia Hamida.
- Les évolutions du cadre légal des pratiques d'IE ("secret des affaires"), avec Maître Thibault du Manoir de Juaye, avocat à la cour et spécialiste de l'intelligence juridique.

Le groupe a participé à l'organisation du séminaire DIXIT : Quelles innovations sur le marché de la veille en mars 2014 et à la préparation de la session du Forum du GFII « De la veille à la data intelligence » en décembre 2014.

## **Aspects juridiques et techniques du Text Mining et du Data mining**

Maître Jean Martin a été chargé par le CSPLA de mener la réflexion autour du text et dataming (TDM) sur « les conditions dans lesquelles peuvent être mobilisés les outils du droit de la propriété intellectuelle » pour « favoriser le développement de cette activité, en facilitant les relations entre les détenteurs de droits sur les contenus et les opérateurs concernés ». Le GFII participe activement à cette Commission avec comme représentants Jean-Frank Cavanagh, Charles Huot et Denis Berthault.

Il a décidé de créer un groupe de travail afin d'alimenter la réflexion de manière approfondie par l'étude de cas concrets et le témoignage d'acteurs d'horizons différents.

A l'heure des Big data, les services et technologies de text mining deviennent essentiels pour appréhender une quantité croissante d'information non-structurée. Le potentiel économique et la valeur d'usages du text mining sont énormes : collecte, recherche-indexation, catégorisation - clusterisation, veille, analyse, cartographie... Mais le cadre juridique du text mining doit encore être précisé sur un certain nombre de points (droit d'auteur, propriété industrielle, données personnelles, croisement de fichiers...), aussi bien pour les fournisseurs de services que pour les utilisateurs.

Le groupe a procédé à une série d'auditions d'acteurs :

- Les différents usages du TDM dans l'édition, Daniel Mayer, TEMIS.

- Apports du text mining dans le travail quotidien du chercheur, la question des droits. Sophie Aubin, INRA.
- Usages et services TDM dans la veille media, avec la participation de Christophe Dickès, Kantar Media et Alain Beauvieux, AMI Software.
- Questions vives sur le Text et le Data-mining dans les domaines scientifiques (séance croisée groupe TDM et Open Access) avec Ghislaine Chartron, INTD CNAM, Josselin Noirel, chercheur au laboratoire "Génomique, Bioinformatique, et Applications" du CNAM, Jean-Frank Cavanagh, Elsevier
- Interventions dans le domaine de la presse et des médias avec Olivier Delteil, responsable du business développement, Les Echos

Le TDM recouvre la fouille de contenus (textes, données, images fixes ou animées, musiques...) au moyen de traitements automatisés, pour extraire des informations et produire de nouvelles connaissances par l'agrégation, la mise en relation et l'analyse de ces informations provenant de sources multiples et variées.

Le statut des process TDM et ses relations avec l'œuvre initiale sont au centre de discussions juridiques autour du droit d'auteur. Deux points de vue se font face.

- **Les inquiétudes des producteurs d'information et éditeurs**

Le TDM se développe sur des contenus, générés par l'investissement d'éditeurs ou de producteurs de bases de données, à partir desquels il génère de nouvelles connaissances. Les producteurs font part des inquiétudes à différents niveaux :

Risque de captation de la valeur

- Par le fournisseur de l'algorithme : il est difficile de distinguer dans un service la valeur des contenus, issus souvent de plusieurs producteurs, de la valeur apportée par l'algorithme utilisé dans le processus de TDM. On assiste à un changement de paradigme : la donnée devient le point d'entrée dans l'information, avant le document primaire. On accède à la connaissance avant l'information.
- Par les utilisateurs. Il y a un risque réel de captation de la valeur par les utilisateurs commerciaux (acteurs de l'internet américains) au détriment des éditeurs européens pour le prix d'un simple abonnement. L'utilisateur commercial pourra ainsi valoriser ces fonds, via son moteur de recherche et par la publicité, proposer des services à valeur commerciale directe ou indirecte, proposer de nouvelles formes d'accès aux contenus d'origine, sous forme de services personnalisés. Les éditeurs craignent le risque « d'assèchement » de la source d'origine, en cas de réutilisation commerciale des contenus produits. Il y a un risque d'asymétrie entre celui qui investit (l'éditeur) et celui qui crée de la valeur (le client ayant acheté le contenu et qui propose un nouveau service commercial).

Piratage : en autorisant les opérations de TDM dans leur corpus, sans barrière juridique ou technologique, les éditeurs redoutent les risques de piratage et de diffusion non contrôlée à grande échelle (téléchargement du contenu et mise à disposition sur des serveurs peer to peer).

Craintes techniques : les éditeurs scientifiques ont investi depuis plusieurs années dans le développement de services à forte valeur ajoutée sur leurs plateformes : liens vers les articles cités, images en haute résolution, liens avec des données dans des bases de données externes, liens profonds... Ces produits éditoriaux très enrichis sont incompatibles avec un traitement automatique non contrôlé (intégrité des contenus...). Les plateformes reposent sur l'intégrité des contenus et des fonctionnalités et ont des limites de sécurité en termes de quantité simultanément traitées. Un usage non régulé de pratiques de TDM fait courir le risque d'un engorgement de la bande passante et de la fragilisation de la sécurité du système informatique.

- **Les souhaits des utilisateurs d'information**

Les utilisateurs souhaitent exploiter pleinement les possibilités du TDM.

Les instituts de recherche souhaitent rapatrier les corpus achetés afin d'effectuer tous les traitements souhaités en local, sans contraintes techniques. Pour mener à bien leurs projets, les scientifiques ont besoin d'analyser de manière croisée et simultanée (et non pas successive) des jeux de données en provenance de plusieurs bases de plusieurs éditeurs ou des jeux de données d'autres provenance. Certaines API ne donnent accès qu'au texte, et non aux images ou aux vidéos... Les chercheurs souhaitent avoir l'accès à l'ensemble des éléments associés.

Pour les utilisateurs, les résultats obtenus par le processus TDM appartiennent aux responsables du traitement et n'appartiennent pas aux éditeurs ou producteurs qui ont mis à disposition l'information primaire. A ce titre, ils ne doivent pas être couverts contractuellement par des licences imposées par les éditeurs (CC BY NC). La valeur résulte du savoir-faire et de l'innovation dans le traitement effectués sur les corpus. Les citations du document primaire ne doivent pas non plus être limitées en taille.

## **Les voies envisagées pour encadrer les usages**

### Licences

Le système de licence est soutenu par de nombreux éditeurs : signature de licences comportant une clause autorisant le TDM. Ce sont de nouvelles licences car le TDM pour la plupart des éditeurs est un nouvel usage. Les éditeurs de l'association STM se sont engagés à mettre dans tous les contrats concernant la recherche publique une clause autorisant le TDM sans augmentation de prix. Cette licence s'applique aux usages non commerciaux.

Elle prévoit la mise en œuvre des infrastructures les plus adaptées suivant les disciplines pour permettre le TDM (contenus structurés en XML, disponible sur une plateforme dédiée). Des limites sont prévues concernant la réutilisation des données qui permet d'effectuer des opérations de TDM sur les contenus souscrits et d'utiliser les résultats du TDM pour des besoins de recherche et les mettre en ligne sur un site ouvert au public, sous réserve de ne pas utiliser de méthodes automatiques d'aspiration, d'extraction, de recherche, d'indexation sur le site de l'éditeur, d'effacer les copies faites après la fin du projet, de ne pas utiliser les contenus ou les résultats du TDM dans un cadre commercial ou avec des partenaires commerciaux, de ne pas créer des versions dérivées du contenu, sauf pour les besoins du TDM, de ne pas reproduire systématiquement le contenu et ne pas le redistribuer à des tiers... Le document issu du process de TDM doit également obéir à certaines contraintes (citation, liens DOC, licence CC-BY-NC.)

Ces contraintes sont fortement contestées par certaines associations de chercheurs et de bibliothèques.

Concernant le secteur privé, les éditeurs prévoient l'élaboration d'une grille tarifaire pour le TDM, tenant compte de la nature du projet scientifique et de la qualité des partenaires (cf. unités mixtes de recherche), de l'exploitation ou non des contenus pour générer de nouvelles productions, de la nature et de la « valeur » du résultat produit (article, service commercial de veille).

Dans le cadre du développement de licences, des plateformes de type Prospect<sup>1</sup> se mettent en place pour homogénéiser les contrats et faciliter le travail de récupération de corpus provenant de plusieurs éditeurs.

---

<sup>1</sup> Prospect est une initiative de CrossRef. Il s'agit de proposer un point d'entrée unique aux chercheurs pour faire du mining sur les corpus des éditeurs partenaires.

### Exception au droit d'auteur, « droit de fouille de données »

Pour les partisans de l'exception, ces techniques ne sont qu'une nouvelle procédure de lecture savante et ne nécessitent pas la signature de nouvelles licences. Ils estiment que l'exception sans compensation est la seule voie praticable pour régler juridiquement le problème soulevé par le TDM au regard du droit sui generis des bases de données. Pour offrir à chacun les meilleures garanties de régulation sociale, cette exception devrait :

- être limitée aux usages non-commerciaux, ou n'entraînant pas de préjudice commercial direct ou indirect aux éditeurs de bases de données ;
- être limitée au domaine académique, afin de préserver les équilibres économiques de la presse professionnelle vis-à-vis des grands moteurs de recherche du Web ;
- être étendue aux archives du Web et aux bases appartenant au domaine public ou pour lesquelles les droits ont déjà fait l'objet d'un accord contractuel ;
- ne pas voir son exercice pouvoir être gêné ou empêché par des mesures de protection techniques (DRM, API) ou autres (limitation de durée d'accès, de volume extractible, de longueur des citations, obligation d'autorisation ou d'information préalable, etc.).

### La gestion collective

Cette solution permet de dépasser les difficultés techniques et juridiques tout en garantissant la neutralité des recherches, mais elle pose de nombreux problèmes concernant : la répartition des droits, le coût de la mise en place d'un tel système et de son administration et la couverture géographique (difficile d'envisager un système uniquement au plan national).

Le GFII poursuit ses réflexions dans trois directions, en privilégiant une approche par secteur :

- **La normalisation des API** : travailler à la normalisation des API par secteur
- **Creuser la question de la chaîne de valeur** : l'objectif est d'analyser de manière macroéconomique l'impact du TDM sur la chaîne de la valeur : quelles sont les substitutions d'acteurs, où part la valeur ? L'enjeu étant la production de nouvelles connaissances, dans quels cas « l'exception » est-elle potentiellement une opportunité et dans quels cas est-elle potentiellement une menace ? Comment faire évoluer le « modèle de la rente » et permettre l'innovation ?
- **Création d'un observatoire des usages et des contrats** : les usages du TDM sont très variés suivant les secteurs. Pour identifier les spécificités des usages et favoriser l'apparition de solutions juridiques innovantes, spécifiques à chaque secteur, le GFII propose la création d'un Observatoire.

Cette thématique était le sujet d'une conférence plénière au Forum du GFII en décembre 2014, intitulée « Comment faciliter la création de nouveaux services à partir de la fouille de données ? »

### **Economie de la Connaissance**

*Animateur* : Olivier Delteil, Responsable du développement des activités numériques, Les Echos

*Sociétés ou organismes participants* : AFP, Argus de la Presse, Bilans Services, CNRS, Crédit Agricole, CNAM, DILA, Ellisphère, IGN, Les Echos, LexisNexis, Orange Business Services, Systran...

Les mutations récentes des modèles économiques dans le champ de l'information ont conduit le GFII à réactiver son groupe de travail consacré à l'économie de la connaissance, aujourd'hui animé par Olivier Delteil du groupe Les Échos.



Face à une forte demande de contenus ouverts, dans tous les secteurs, les producteurs et éditeurs de contenus et de services professionnels, publics ou privés, sont amenés à proposer, à côté des abonnements payants, de nouveaux modèles économiques, pour permettre une meilleure diffusion des connaissances, tout en garantissant la qualité et la pérennité des informations produites.

Au-delà des différents modèles étudiés (stratégies de plateforme, API, freemium, mash up, crowdfunding...), les premières réunions du groupe de travail du GFII ont mis en lumière de nombreux questionnements autour des mutations de l'économie de la connaissance.

La question du partage de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne et notamment du mode de rémunération des producteurs et éditeurs de contenus apparaît centrale. On assiste à un changement de paradigme : la donnée devient le point d'entrée dans l'information, avant le document primaire. On accède à la connaissance avant l'information.

Comment dès lors continuer à financer la production de contenus originaux et de qualité ? Comment financer à long terme des politiques « open » ? (risque de la disparition de la production de certaines données).

Les plateformes dominantes du marché (Google, Amazon, Facebook, Apple) cherchent à imposer leurs règles. Comment mettre en œuvre une réflexion commune à tous les acteurs du contenu en France pour organiser une véritable stratégie digitale ? Comment utiliser les opportunités offertes par ces plateformes tout en garantissant l'indépendance des producteurs et des éditeurs, tant au niveau des contenus que des modèles tarifaires ? Est-ce que les acteurs, publics et privés, peuvent contribuer à la mise en œuvre d'une souveraineté numérique, au service d'une véritable diplomatie digitale ?

Le GFII explore avec ses membres les nouveaux modèles économiques autour de données, en auditionnant des représentants de différents secteurs (presse, BtoC, jeux...). Série d'auditions réalisées en 2014 :

- Mohammed Adnène Trojette, Magistrat à la Cour des comptes, sur les conclusions du rapport « Les exceptions au principe de gratuité sont-elles toutes légitimes ? ».
- Session consacrée au modèle Freemium avec Christine Le Touche, Directrice Marketing et Commercial, Le Monde Interactif, Nicolas Lebedel, Directeur commercial, Izneo, Hélène Mérillon, Directrice Marketing et développement, Youboox et Jeanne Bitker, Directrice Marketing France, Deezer.
- session consacrée au modèle des API de plateformes. Avec les interventions de François Bancilhon, CEO de Datapublica, Frédéric Cantat, Chef du service des études et du marketing, IGN et Jean-Christophe Gatuingt, Co-fondateur de Visibrain (pour l'analyse des API twitter).
- session consacrée à des interventions sur l'économie du Mash-Up avec Renaud Boutet, co-fondateur, Focusmatic, expert en analyse des données marketing issues du Big Data, François Recorbet, CEO, Nutrilog, start-up spécialisée dans l'analyse de données de santé et la production d'applications nutritionnelles B2C et B2B et Laurence Bianchini, COO, MyScienceWork, start-up spécialisée dans la rediffusion de publications scientifiques disponibles en libre accès à travers une plateforme sociale et un modèle premium
- perspectives offertes par le crowdfunding aux acteurs de l'industrie de l'information avec Laurent Mauriac, fondateur de Rue89 et créateur de « Brief.me » sur l'utilisation de Ulule pour tester, développer et financer un nouveau produit éditorial, Joachim Dupont, Founder - CEO, Anaxago sur les enjeux autour du financement des TPE-PME et Vincent Ricordeau, Co-fondateur & Ceo de KissKissBankBank Technologies sur la professionnalisation du crowdfunding et les enjeux autour du financement des TPE-PME.

Pour élargir la discussion, le groupe a organisé un atelier au Forum du GFII 2014 intitulé : « Freemium, API, Mash-up : les nouveaux modèles économiques autour de la donnée ».

#### Rédaction d'articles

« Modèles économiques et économie de la connaissance : approches du GFII » Olivier Delteil, Les Echos et Ruth Martinez, GFII, *Arabesques* n° 76 octobre - novembre - décembre 2014

#### **Abonnement**

*Animateur : Ruth Martinez, GFII*

*Associations partenaires : ADBS, ADBU, FNPS, SNIEL*

Depuis 2003, des représentants des clients, éditeurs et intermédiaires du secteur ont décidé de se concerter pour analyser les procédures de gestion des abonnements aux périodiques et élaborer un guide de bonnes pratiques.

Après la mise à jour du vade-mecum *Clients, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques* en 2011, le groupe Abonnement s'est de nouveau réuni à partir d'octobre 2014, à la suite de la mise en liquidation judiciaire de l'agence néerlandaise SWETS & Zeitlinger Group BV. Ce nouvel épisode a mis en lumière les difficultés du marché des agences d'abonnement, avec pour corollaire des risques pour les clients et les éditeurs.

L'objectif de cette nouvelle session du groupe Abonnement est de partager l'information sur l'évolution du marché des abonnements et de permettre le dialogue entre les différents acteurs afin d'améliorer le fonctionnement du marché des abonnements et envisager les actions à mener pour éviter que cette situation ne se reproduise : identifier les risques, faire évoluer les pratiques, lancer des actions de communication si nécessaire.

### 3.1.2. CONTRIBUTIONS DU GFII AUX DEBATS PUBLICS

Le GFII a contribué aux débats sur la réutilisation des informations publiques pendant l'année 2014, avec trois textes :

- Directive européenne sur la réutilisation des informations publiques : les 9 propositions du GFII pour la transposition en droit français
- Réutilisation des informations publiques : le GFII demande l'ouverture et la gratuité des données pivots
- Contribution du GFII à la Consultation du Conseil National du Numérique

Les positions sont synthétisées et rappelées ci-dessous.

La directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public a fait l'objet d'une révision récente (directive 2013/37/UE, du 26 juin 2013). Le GFII se réjouit des avancées en matière de droit à la réutilisation, d'ouverture des documents des bibliothèques, des archives et des musées et de l'instauration d'une instance de recours indépendante, dotée de pouvoir de sanction.

La France s'est montrée particulièrement innovante dans l'ouverture des données publiques depuis 2005, avec l'instauration d'un droit à la réutilisation puis de l'établissement d'un principe de gratuité. La transposition constitue une opportunité pour renforcer la politique de l'Etat, en tenant compte de l'évolution des politiques d'ouverture des données mises en œuvre, et confirmer les politiques volontaristes menées par les gouvernements successifs.

La transposition permettra également de résoudre certaines contradictions ou tensions entre les différentes lois qui régissent la mise à disposition des informations publiques : accès et réutilisation, publicité légale versus données personnelles, loi CADA / loi CNIL...

Le GFII formule 9 propositions pour réunir les conditions optimales permettant le développement économique à partir de la réutilisation des informations publiques :

- Elargir le périmètre des données réutilisables
- Organiser l'ouverture et la gratuité des « données pivot »
- Impulser la politique nécessaire pour ouvrir les données des collectivités et des établissements publics territoriaux
- Intégrer les données culturelles au régime général de la réutilisation
- Généraliser et organiser la pratique des licences pour la réutilisation des données publiques
- Réaffirmer le principe de gratuité et expliciter les principes de tarification dans les cas particuliers
- Mettre en place une instance de recours disposant de moyens juridictionnels et budgétaires
- Préciser les règles relatives à la réutilisation des informations publiques pouvant contenir des données à caractère personnel
- Définir une véritable gouvernance des données et accompagner les administrations dans la publication

Le GFII considère que les pouvoirs publics doivent saisir l'opportunité de la transposition de la directive européenne révisée concernant la réutilisation des informations du secteur public pour créer un écosystème économique innovant, associant producteurs, diffuseurs

et agrégateurs d'informations, laboratoires de recherche, professionnels de la dématérialisation, start-up et nouveaux acteurs de l'économie numérique.

Dans un second document, le GFII a développé quatre propositions, en rappelant en préambule que la diffusion des informations sur un site web ne signifie pas ouverture. L'ouverture suppose la mise à disposition des données librement réutilisables, dans un format exploitable.

### 1. Organiser l'ouverture et la gratuité des « données pivot »

Le GFII souhaite que la transposition de la Directive révisée intègre une notion présente dans les débats européens, mais qui n'est pas reprise dans le texte de la Directive : la notion de « données pivot » ou « données de référence ».

Les « données pivot » ou « données de référence » sont des données considérées comme identifiantes, par l'administration ou par l'usage, pour nommer ou identifier des produits, des entités économiques, des territoires ou des acteurs (personnes physiques et morales). Ces référentiels sont indispensables pour lier des bases de données de nature hétérogène et construire tout nouveau service intégré au web des données (Linked Open Data).

Un format ouvert spécifique à chaque type de donnée devrait obligatoirement être utilisé, tout en laissant la possibilité de publier également selon certains formats propriétaires très usités. Ces formats ouverts devraient être documentés et stables, toute modification de format devant être précédée de procédures de concertation éliminant tout imprévu pour les réutilisateurs. Les formats de diffusion devraient s'appuyer, autant que possible, sur les normes internationales en vigueur dans les différents métiers, en particulier les normes ISO ou du W3C.

Ces données, de par leur importance, devraient être ouvertes et mises à disposition gratuitement. Les lots de données devraient être exhaustifs par rapport au domaine décrit. La pérennité et la périodicité de la fourniture des données et de leurs éventuelles mises à jour devraient être garanties, ainsi que la traçabilité des traitements du producteur initial jusqu'à la diffusion.

Une réflexion doit également être menée au niveau international. De nombreux référentiels sont en effet réalisés par des organismes internationaux auxquels participe activement la France. L'ouverture et la diffusion gratuite de ces données pivot doit également être organisée et la France peut agir efficacement pour initier ce mouvement. Ces référentiels concernent de nombreux secteurs comme le domaine culturel (ISNI, ISSN, ISBN...) ou le domaine de la santé (nomenclature SNOMED CT couvrant tous les champs de la médecine humaine et vétérinaire). Cette initiative mettrait une nouvelle fois la France à la pointe de l'innovation dans le domaine de la diffusion des informations publiques.

Le GFII a proposé en annexe une première liste de ces données pivot qui devraient faire l'objet d'ouverture, par secteur.

### 2. Elargir le périmètre des données réutilisables

A l'exception de l'intégration limitée des données détenues par les établissements culturels, le périmètre de la réutilisation visé par la Directive n'a pas subi de modification sensible. A l'occasion de la transposition de la Directive révisée, un débat pourrait s'ouvrir en France sur les types d'informations qui, dans le cadre des missions de service public, sont utiles à la vie économique et citoyenne et doivent par conséquent entrer dans le champ de la réutilisation.

L'hétérogénéité des situations conduit à ce que certaines données locales soient ouvertes ici alors qu'elles ne le sont pas ailleurs pour le même secteur. Cela s'observe en

particulier pour les métiers de l'eau, des transports ou de l'énergie. Cette hétérogénéité constitue un obstacle à l'exploitation standardisée d'applications, est un facteur de coût et donc un poids nuisible pesant sur le développement de l'économie numérique et de l'emploi qui y est associé.

Le GFII a proposé en annexe une liste de ces données à ouvrir en priorité, par secteur.

### 3. Accompagner l'ouverture

Certaines de ces données demandent des traitements spécifiques préalables à leur ouverture. De nombreux jeux de données restent aujourd'hui inaccessibles car les établissements publics ne bénéficient pas des budgets suffisants pour les mettre à disposition dans des formats lisibles par machine. Dans ces cas spécifiques, il serait souhaitable qu'un régime dérogatoire soit mis en place afin de permettre l'investissement qui rendra ces données accessibles (cf. Directive art. 6-2b). Le périmètre de l'investissement pris en compte pour l'établissement d'un tarif devrait se limiter strictement aux traitements spécifiques et au développement de plateformes allant au-delà d'une simple mise à disposition des données produites dans le cadre de la mission de service public. Le GFII suggère que les coûts pouvant être pris en compte pour définir l'assiette soient clairement définis : licence des logiciels utilisés spécifiquement pour l'anonymisation, l'exportation ou la conversion des données, adaptation de la base de données notamment pour l'exportation des données, amélioration/accroissement des capacités d'hébergement (hardware), infrastructures réseaux

En raison de la nature des investissements pris en compte, les régimes dérogatoires ne pourraient excéder une période de 5 ans.

### 4. Définir une véritable gouvernance des données et accompagner les administrations dans la publication

Le GFII a salué la nomination d'un administrateur général des données pour la France. Une vraie gouvernance des données devrait permettre :

- de préciser les formats de mise à disposition des données les plus aptes à la réutilisation (enrichissement, croisement, mélange, interconnexion avec le web des données),
- d'aider les administrations à mettre en place les modalités de publication de leurs données selon les formats recommandés,
- de rationaliser l'élaboration, l'usage et la maintenance des catalogues de métadonnées indispensables et permettre ainsi l'accès aux données de référence et aux données métiers,
- de mettre en place des lieux de rencontres physiques et virtuels favorisant les échanges public/privé sur les référentiels et les formats.

La réponse à la Consultation du Conseil national du numérique a repris et développé ces propositions.

Le GFII a également participé aux débats autour de la problématique de l'Open Access et a contribué sur cette question à la Consultation du Conseil national du numérique.

### **3.1.3. REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE**

Le GFII a été particulièrement actif en 2014 grâce à l'action des groupes Données publiques et Open Access, ainsi que de la Commission des Relations institutionnelle.

#### **CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ÉDITION PUBLIQUE ET DE L'INFORMATION ADMINISTRATIVE**

Le conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA) est placé auprès du Premier ministre. Créé en janvier 2010, il accueille des membres d'administrations publiques et des représentants d'organismes privés. Il exerce une fonction d'évaluation, d'expertise et de conseil dans les domaines suivants :

- l'édition publique et les publications administratives, quel que soit leur support ;
- l'information et le renseignement administratifs ;
- la mise à disposition des données publiques.

Le décret n° 2010-32 du 11 janvier 2010 instituant le COEPIA, mentionne dans la composition de ce comité un « représentant du Groupement français de l'industrie de l'information ».

Le GFII participe activement aux travaux du COEPIA et est représenté dans les formations suivantes :

- formation spécialisée « Mise à disposition et valorisation des données publiques » : Ruth Martinez est co-rapporteur de cette formation aux côtés de Danièle Bourlange (Directrice de l'APIE), puis d'Henri Verdier (Directeur d'Etalab). Y participent également pour le GFII Denis Berthault et Guy Lambot. Le GFII a notamment alimenté la réflexion en 2014 sur la transposition de la directive européenne PSI.
- formation spécialisée « Politiques de l'édition publique ». Jean-Frank Cavanagh représente le GFII dans cette commission.

Rémi Bilbault, en tant que membre de la formation plénière du COEPIA et Ruth Martinez, en tant que co-rapporteur de la formation spécialisée « Mise à disposition et valorisation des données publiques » ont participé aux réunions plénières du COEPIA en 2014.

#### **CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE**

Le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique est une instance consultative indépendante, chargée de conseiller le ministre de la culture et de la communication en matière de la propriété littéraire et artistique. Il remplit également une fonction d'observatoire de l'exercice et du respect des droits d'auteurs et des droits voisins. Le GFII dispose d'un poste de suppléant en tant que représentant des éditeurs de services en ligne. Jean-Frank Cavanagh représente le GFII au CSPLA.

Maître Jean Martin a été chargé par le CSPLA de mener une réflexion autour du text et du datamining sur « les conditions dans lesquelles peuvent être mobilisés les outils du droit de la propriété intellectuelle » pour « favoriser le développement de cette activité, en facilitant les relations entre les détenteurs de droits sur les contenus et les opérateurs concernés ». Le GFII participe activement à cette Commission avec comme représentants Jean-Frank Cavanagh, Charles Huot et Denis Berthault.

Le GFII a créé un groupe de travail afin d'alimenter la réflexion de manière approfondie par l'étude de cas concrets et le témoignage d'acteurs d'horizons différents.

## **ÉTALAB**

Etalab coordonne l'action des administrations de l'Etat et apporte son appui à ses établissements publics administratifs pour faciliter la réutilisation la plus large possible de leurs informations publiques. Placé sous l'autorité du Premier ministre et rattaché au Secrétaire général du Gouvernement, Etalab est chargé de la création d'un portail unique interministériel « data.gouv.fr » destiné à rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat, de ses établissements publics administratifs et, si elles le souhaitent, des collectivités territoriales et des personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public.

Frédéric Julien représente le GFII dans le réseau des experts Etalab.

### **GROUPE DE TRAVAIL AGENDA 2015 POUR LA SCIENCE PUBLIQUE OUVERTE**

A la suite du Colloque *Dynamiques de l'Édition scientifique, de l'Industrie de l'Information, de la Documentation*, organisé par le CNRS les 4 et 5 novembre, plusieurs membres du GFII ont été sollicités pour participer au montage d'un « Agenda 2015 » couvrant les thèmes d'actions concrètes et opérationnelles liant l'Édition scientifique et les besoins des communautés de chercheurs. Charles Huot représente le GFII dans le groupe de travail, auquel participent également Jean-François Balaudé (Président de Paris X Nanterre) ; Raymond Bérard (Directeur de l'Inist - CNRS) ; Anne Cambon-Thomsen (Directeur de recherche - CNRS) ; Olivier Dumon (Directeur du marché Sciences académiques et membre du Conseil - Elsevier) ; Renaud Fabre (Directeur de la DIST - CNRS) ; François GEZE (Président du groupe des éditeurs en SHS du SNE) ; Claude Kirchner (Conseiller du président d'Inria) ; Marc Minon (Président de Cairn) ; Didier Pélaprat (Directeur adjoint de l'information scientifique et communication de l'Inserm) ; Christophe Pérales (Président de l'ADBU) ; Jean-Marc Quilbé (Président d'EDPsciences) ; Didier Torny (DAS InSHS).

### **CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE**

*Représentant du GFII : Norbert Paquel, Canope*

Le Conseil national de l'information statistique (CNIS) assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques, coordonne les travaux et enquêtes statistiques des services publics, établit un programme à moyen terme et, dans ce cadre, un programme annuel comprenant l'ensemble des enquêtes publiques. Norbert Paquel représente le GFII à la commission « Entreprise et stratégies de marché ».

### **COMMISSION DES COMPTES DES SERVICES**

*Représentant du GFII : Norbert Paquel, Canope*

Placée auprès de la commission économique de la nation, la Commission des comptes des services a pour objet, dans le cadre des comptes de la nation, de déterminer la valeur ajoutée par les services à la production nationale et d'en analyser les éléments constitutifs.

### **Autres participations**

Le GFII a été invité à assister à la réunion du Comité consultatif sur le droit à l'oubli, mis en place par Google qui a eu lieu le 25 septembre 2014 au Forum des Images. Ce comité a été mis en place suite à la décision dite "Costeja" rendue par la Cour de justice de l'Union européenne et reconnaissant un droit à l'oubli auprès des moteurs de recherche. Ce comité est composé de 8 membres indépendants et présidé par deux représentants de Google, destiné à l'aider à élaborer des lignes directrices sur la manière dont les demandes devraient être traitées. L'objectif de ces lignes directrices est de trouver un juste équilibre entre le droit de chaque individu à la vie privée et le droit du public à l'information.

### **3.1.4. L'ALLIANCE BIG DATA**

L'Alliance Big Data a été lancée fin mars 2013 à l'initiative d'Aproged, Cap Digital, ADBS, GFII et l'Institut Mines Telecom, pour contribuer à la construction d'une vision commune et favoriser le développement de nouveaux services et projets dans le domaine du Big Data en France. Ainsi, l'Alliance Big Data a fêté sa première année en Mars 2014.

L'ADETEM, le CIGREF, le l'EGE, le SFIB, l'Université de La Rochelle, l'AFCDP, le Syntec numérique, le Groupe IES ESCP Europe Alumni, les pôles de compétitivité "Finance et Innovation" et Systematic ont rejoint ensuite l'Alliance.

Progressivement, des sponsors ont apporté leur soutien au développement de l'Alliance Big Data : Alma Consulting, Exalead, Capgemini, GDF-Suez, Jamespot et Kappa Santé.

Toute cette communauté dynamique de l'Alliance Big Data couvre un périmètre de plus en plus large de compétences, d'expertises et d'usages du Big Data.

L'Alliance Big data a participé à de nombreux événements : Forum Atena, Fan 2014, Forum du GFII 2014.

En 2014, l'Alliance a réalisé une infographie sur les Big Data à l'occasion de la Nuit du Big Data le 10 décembre dans les locaux de Cap Digital.

### **3.1.5. RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

**ADBS** - Association des professionnels de l'information et de la documentation  
L'ADBS participe au groupe Abonnement. Des échanges ont eu lieu tout au long de l'année avec la délégation générale et les deux co-présidentes.

**AFCDP** - Association française des correspondants à la protection des données à caractère Personnel - Correspondants Informatique et Libertés  
Le GFII et l'AFCDP entretiennent des relations continues et sont amenées à échanger ponctuellement des informations.

**AFIGEO** – Association Française pour l'Information Géographique  
L'AFIGEO participe au groupe de travail inter-associations sur la Diffusion des données publiques.

**ANVIE/Sciences humaines et entreprises** - Association nationale de valorisation interdisciplinaire en recherche SHS auprès des entreprises  
L'ANVIE est partenaire du groupe e-learning

#### **APROGED**

Tout au long de l'année 2013, les différentes réunions autour de l'Alliance Big Data ont favorisé le rapprochement des deux associations, et en fin d'année 2013 les conseils d'administration des deux associations ont décidé que les locaux des deux délégations seraient mutualisés dès le 1<sup>er</sup> février 2014. Sous l'impulsion du Président du GFII, également Président de l'Aproged, une mission de rapprochement a été désignée en septembre 2014 pour déterminer les optimisations qui pourraient être réalisées en matière de gestion, communication, organisation d'événements...

**CAP DIGITAL** – Pôle de compétitivité des contenus numériques de la Région Île-de-France. Les relations avec Cap Digital se sont développées en 2014, sous l'impulsion du nouveau Président du GFII, Charles Huot.

**FING** – Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération  
La FING et le GFII ont signé en 2010 une convention de partenariat, matérialisée par une adhésion réciproque. Les échanges se sont poursuivis en 2014.



**FFFOD** - Forum français pour la formation ouverte et à distance

Le FFFOD est partenaire du groupe e-learning et a contribué à la rédaction de la synthèse des travaux du groupe.

**FNPS** - Fédération nationale de la presse d'information spécialisée

La FNPS et le GFII ont multiplié les échanges d'information. La FNPS participe notamment aux groupes Données publiques et Open Access.

**FIGEC** - Fédération nationale de l'information d'entreprises et de la gestion de créances

La FIGEC participe au groupe de travail inter-associations sur la Diffusion des données publiques.

**RDA** - Research Data Alliance

L'objectif de ce groupe, rassemblant innovateurs et chercheurs de toutes disciplines et de tous pays, est de construire des ponts pour permettre l'ouverture et le partage des données de recherche pour faire face aux grands défis de la société. Charles Huot et Odile Hologne participent à RDA. Odile Hologne, INRA et Ruth Martinez sont intervenues devant le RDA Council le 27 mai pour présenter le GFII et l'Alliance Big Data.

**SNE** - Syndicat National de l'Edition

Le SNE participe notamment au groupe Open Access.

### **3.1.6. RELATIONS AVEC LES UNIVERSITES ET INSTITUTS DE FORMATION**

#### **INTD CNAM**

Le GFII et l'INTD CNAM ont initié depuis le second semestre 2010 un partenariat qui permet à des élèves de l'INTD de participer aux groupes de travail du GFII, en échange de la rédaction des comptes-rendus des réunions.

#### **Université Lille 3**

Le GFII et l'université Charles-de-Gaulle Lille 3 ont signé fin 2010 une convention de partenariat afin de resserrer les liens effectifs entre d'une part, l'enseignement et la recherche en sciences de l'information et de la communication et d'autre part, les acteurs de l'information et la connaissance.

Le GFII était partenaire de 13ème édition de la journée E-GIDE, le 13 mars, organisée par le Master 2 GIDE (Gestion de l'Information et de la Documentation en Entreprise) et consacrée au social media.

## **3.2. Le GFII, plate-forme d'information**

### **3.2.1 LE RESEAU SOCIAL AMICO, LES ACTEURS DU MARCHE DE L'INFORMATION ET DE LA CONNAISSANCE**

En 2010, le GFII a déployé un réseau social privatif, réservé aux membres du GFII, développé sur la plate-forme Jamespot.pro. Ce réseau facilite les échanges entre les membres et contribue à la capitalisation des informations qui circulent au sein de l'association, notamment dans les groupes de travail.

Cette plate-forme, réservée aux membres du GFII, leur permet :

- de recevoir les informations produites par le GFII : la Dépêche du GFII et GFII 360,
- de sélectionner les thématiques qui les intéressent et, s'ils le souhaitent, de recevoir des alertes,
- d'accéder aux ressources centralisées de l'association : agenda, comptes-rendus des groupes de travail, documents de référence...
- d'échanger avec les autres membres du GFII dans un espace sécurisé,
- de participer facilement à l'activité du GFII.

Le réseau social AMICO est aujourd'hui une marque de référence pour les membres de l'association : de nombreuses personnes extérieures à l'association souhaitent y accéder.

Le réseau comptait, fin 2014, plus de 1000 membres.

Michel Vajou qui collaborait à la veille stratégique du GFII a annoncé la fin de sa collaboration avec le GFII au début de l'année 2014. A cette occasion, le Président du GFII et l'ensemble de ses membres ont tenu à remercier chaleureusement Michel Vajou pour la qualité de ses analyses qu'il a partagé au sein du GFII pendant quatorze ans d'une fructueuse collaboration.

Pour continuer d'alimenter la réflexion des membres et groupes de travail sur les sujets qui animent le secteur, le GFII a mis en place une nouvelle palette de services de veille, sous la responsabilité d'Antoine Laurent. Ce nouveau dispositif s'articule autour de deux axes principaux:

- Revue du Web : production d'une sélection des informations du jour, diffusée via AMICO, disponible en temps réel sur Twitter
- L'Info du Jour : zoom sur une information du jour, réservée aux membres et diffusée via AMICO.

### 3.2.2. LES MIDIS DU GFII

Les Midis du GFII sont un rendez-vous privilégié avec une personnalité, appartenant ou non au secteur de l'information, proposé par le GFII.

Trois « Midis du GFII » ont été organisés en 2014.

**Philippe Lorec**, conseil spécial de Madame Claude Revel, Déléguée Interministérielle à l'Intelligence Economique (DIIE) a évoqué la veille stratégique, la protection et la valorisation de l'innovation et de la R&D, la sécurité économique et la prévention des risques, la valorisation des solutions et services de veille développés par des acteurs nationaux...

**Renaud Fabre**, directeur de l'Information scientifique et technique, CNRS-DIST a présenté la stratégie IST du CNRS, avec ses actions en cours de développement. Elle vise à anticiper les évolutions de l'Industrie de l'Information et à positionner les enjeux de la recherche publique fondamentale et appliquée. Un cadre de développement de l'IST numérique publique partagé avec l'Enseignement Supérieur et la Recherche est mis en place selon trois principes (traçabilité, interopérabilité, lisibilité) dans trois directions : droit numérique des plateformes et éthique des collaborations numériques, services publics d'analyse de l'IST et publication des données et articles.

**Pierre Bellanger**, PDG et fondateur de Skyrock, a développé les thématiques évoquées dans son ouvrage intitulé *La Souveraineté Numérique*, paru aux éditions Stock. Pionnier du mouvement des radios libres, Pierre Bellanger s'est notamment intéressé aux données personnelles en réseau et a développé ses idées pour la construction d'un système d'exploitation souverain.

### 3.2.3. JOURNEES D'ETUDE ET RENCONTRES

Les journées d'étude permettent de sensibiliser et d'approfondir des sujets techniques, juridiques, économiques... intéressant de près les professionnels de l'industrie de l'information.

En 2014, trois journées d'étude ou rencontres ont été organisées par le GFII.

#### **12 février à l'Institut Pasteur - Journée d'étude - Les données de la recherche dans l'écosystème des publications scientifiques**

Cette journée destinée aux professionnels IST, aux scientifiques, aux comités éditoriaux de revues et aux éditeurs a permis de dresser un panorama des nouvelles offres éditoriales liées à l'ouverture des données de la recherche et de son impact sur le système de la recherche.

La manifestation a réuni plus de 120 professionnels.

Les présentations des intervenants sont en ligne sur le site web du GFII.

#### **20 mars à l'enssib - Matinée prospective : Le futur de l'information dans les organisations**

Organisée par l'antenne lyonnaise du GFII, le thème du "*Futur de l'information dans l'entreprise*" a réuni Jean-Michel Salaün, ENS Lyon, Guillaume Decitre, Librairies Decitre, et Antoine Hébert, Novius.

Les pratiques de publication, de partage et de recherche d'information sur les médias sociaux bouleversent le rapport des professionnels à l'information dans l'entreprise. En parallèle, le crowdsourcing fournit aux décideurs de nouvelles sources d'informations dont l'exploitation implique le déploiement de nouvelles approches, de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils. Le développement des MOOC (Massive Online Open

Course) offre également aux salariés des perspectives de formation tout au long de la vie.

Plus de 40 participants ont assisté à cette matinée, retransmise en direct sur le site de l'enssib.

Les présentations des intervenants et les captations vidéos des interventions sont en ligne sur le site web du GFII.

### **18 juin à l'INRA - Journée d'étude - MOOC, quels enjeux pour les acteurs du marché de l'information et de la connaissance ?**

Cette journée a permis d'explorer les perspectives offertes par les MOOC (Massive Online Open Courses) pour les acteurs de l'information scientifique et professionnelle : modèles économiques des MOOC, enjeux technologiques et éditoriaux autour des plateformes et des données, nouveaux services et contenus pour les éditeurs...

Animée par Daniel Confland, responsable du groupe de travail e-learning du GFII, elle a rassemblé plus de 80 participants issus de secteurs variés : formation professionnelle, enseignement supérieur & recherche, conseil, technologies de l'information et édition. La qualité des interventions et la richesse des échanges ont été saluées par les participants et les intervenants.

Les présentations des intervenants sont en ligne sur le site web du GFII.

### **3.2.4. SEMINAIRES DIXIT**

Les séminaires DIXIT sont des demi-journées thématiques consacrées aux dernières tendances de la veille et du traitement avancé des données. Des éditeurs de solutions membres du GFII interviennent en tandem avec des utilisateurs pour proposer des cas d'usages et des retours d'expériences sur des projets innovants.

#### **12 mars, BNP Paribas - Quelles innovations sur le marché de la veille en 2014 ?**

Stéphane Chaudiron, Directeur du Laboratoire GERiCO, Université Lille 3 Charles de Gaulle a animé ce séminaire DIXIT.

Cette session a exploré l'évolution des usages et métiers de la veille et a été l'occasion de mettre en évidence de nouveaux modèles économiques dans la veille et le mouvement de démocratisation de la veille stratégique et d'influence dans les PME. Les participants ont pu découvrir des innovations dans la veille commerciale, dans la veille plurimédia, dans les stratégies de communication et dans l'utilisation de Twitter. En conclusion, une tendance forte a été développée avec le passage de la compétitive intelligence à la business intelligence.

Ce séminaire a rassemblé 120 participants, professionnels de la veille, du knowledge management et de la business intelligence. Les présentations des intervenants qui en ont autorisé la diffusion sont en ligne sur le site du GFII.

#### **• 7 juillet, BNP Paribas : Du collaboratif à l'Open Innovation**

Ce séminaire a rassemblé 70 participants autour d'interventions sur les nouveaux modes de management de l'innovation dans des secteurs variés (média-publicité, banques-finances, industrie, hôtellerie...). Des fournisseurs de solutions et des utilisateurs ont proposé des études de cas et des retours d'expérience de solutions RSE, de plateformes de traitement du crowdsourcing et des idées, d'outils de détection d'experts et de cartographie d'écosystèmes.

Après une intervention sur les différentes facettes de l'Open Innovation, trois sessions ont permis d'explorer trois thématiques :

- le management de l'innovation grâce aux réseaux sociaux d'entreprise,
- les enjeux de la cartographie d'écosystèmes d'innovation et de la détection d'experts,
- Comment intégrer le crowdsourcing aux processus d'innovation et traiter les idées.

Les présentations des intervenants qui en ont autorisé la diffusion sont en ligne sur le site du GFII.

### **3.2.5. UNIVERSITE D'ETE DU GFII**

Après Lille en 2010, Lyon en 2011, Rennes en 2012, Nancy en 2013, le GFII a organisé son Université d'été à Montpellier, les 11 et 12 septembre, en partenariat avec Invest Sud de France, Novae Languedoc Roussillon, Montpellier Agglomération et la Région Languedoc Roussillon à la Médiathèque Emile Zola. Afin de mettre à l'honneur le dynamisme de l'écosystème numérique et les organismes de recherche scientifique présents sur ce territoire, trois thématiques ont été retenues pour l'édition 2014 :

- Big Data & Business Intelligence
- Smart Cities & Données Ouvertes
- Nouveaux modes d'apprentissages & plateformes de ressources pour l'enseignement et la recherche

L'ensemble de l'écosystème de Montpellier et de la Région s'est mobilisé. Pendant un jour et demi, des représentants de sociétés innovantes, start-up ou grandes entreprises, des chercheurs et des universitaires de la Région Languedoc Roussillon ont échangé avec les membres du GFII. Les 135 professionnels présents ont été impressionnés par le dynamisme de l'écosystème numérique de la région, alliant PME innovantes, grands groupes et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Chaque intervention a été suivie de nombreux échanges, riches et fructueux. Charles Huot, Président du GFII, a souligné la qualité des interventions, illustrant la créativité des entreprises. Les présentations sont en ligne sur le site web du GFII.

En conclusion, le GFII et Invest Sud de France ont annoncé, en présence de Mme Hélène Giral, Vice-présidente de la région Languedoc Roussillon et de Mme Chantal Marion, Vice-présidente déléguée au développement économique et attractivité de Montpellier Agglomération, l'ouverture d'une antenne Sud à Montpellier, pilotée par l'agence régionale de développement économique Invest Sud de France. Cette antenne a pour objectif de multiplier les échanges entre les professionnels de l'information numérique et de faciliter l'émergence de partenariats avec les acteurs de l'écosystème régional.

### **3.2.6. VOYAGE D'ETUDE A LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT**

Pour la neuvième année consécutive, le GFII a organisé un voyage d'étude à la Foire du Livre de Francfort. 11 professionnels ont participé au voyage organisé par le GFII.

Les grandes tendances de l'édition 2014 ont fait l'objet d'une séance de restitution le 7 novembre 2014 autour des points suivants :

- les chiffres clés des grands groupes d'édition
- le Big Data et édition (usages et métriques)

- le développement des politiques Open Access des éditeurs - Point sur Chorus
- les métadonnées, données liées et sémantique dans l'édition
- le développement des services de réseaux sociaux pour les communautés de chercheurs
- le développement du digital publishing et les offres de prestation "multicanal"
- un point sur les business models dans l'édition et l'édition professionnelle (abonnement, crowdfunding)
- le développement des cours en ligne et les offres en 3D
- le rôle d'Amazon dans l'édition mondiale
- la présence de Samsung à la Foire du Livre
- le "trou noir" dans le 4.2. (la faillite de l'agence d'abonnement Swets).

Ruth Martinez a synthétisé cette présentation dans un article paru dans *Archimag* le 19 janvier 2015, « Foire du Livre : Francfort dessine l'industrie de l'information ».

### **3.2.7. FORMATION**

En 2014, le GFII a développé son offre de formations professionnelles sur le web sémantique, l'Open Linked Data et le Text Mining. Ces formations, animées par Jean Delahousse, animateur du groupe de travail Web Sémantique du GFII, s'adressent à tous les professionnels de l'information souhaitant se former aux techniques, outils, ressources et standards à la pointe du web sémantique et des données liées.

3 modules de formation se sont déroulés en 2014:

#### **Introduction au web sémantique et au web de données**

Cette formation permet d'acquérir la connaissance des technologies, des principaux standards et modèles du web sémantique et des données liées (linked data), des initiatives internationales structurantes et des problématiques propres à un projet d'exposition de données dans le web sémantique.

#### **Mise en œuvre d'un projet web sémantique et web de données**

Cette formation de 4 jours (2x2 jours) a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir les compétences suffisantes sur les standards, les ressources et la méthodologie pour conduire un projet de publication dans le web de données. La formation se déroule sous la forme d'un atelier dans le cadre duquel les participants travaillent sur les spécifications concrètes de deux ou trois mini-projets.

#### **Text-mining et classification automatisée pour l'indexation, la création de bases de données et l'analyse des sentiments**

Le text mining (fouille de texte) et la classification automatique deviennent des technologies pivots pour structurer les big data et leur donner du sens, concevoir de nouveaux services documentaires, produire des connaissances nouvelles ou fournir des outils d'aide à la décision. Cette formation permet de se familiariser avec les principaux usages du text mining et de la classification automatique : indexation de contenus textuels, sonores ou vidéos, constitution de bases de connaissances à partir de corpus documentaires, analyse de sentiments à partir de l'information publiée sur les réseaux sociaux ou de retours clients. La formation explore les différentes étapes d'un projet de text mining, des compétences requises comme des technologies disponibles pour chaque famille d'usage. Les problématiques sont illustrées de manière concrète par des cas d'usages et des exercices pratiques sont proposés.

### **3.2.8. PUBLICATIONS DU GFII**

#### ➤ **GFIIInfos**

Diffusé régulièrement, *GFIIInfos* permet d'informer l'ensemble de l'écosystème du GFII sur :

- Les événements du GFII
- L'agenda du GFII
- Une sélection d'articles publiés sur le réseau AMICO
- L'actualité des membres du GFII.

#### ➤ **Rapport annuel 2013**

Remis aux membres du GFII

#### ➤ **Comptes rendus des séminaires ou des voyages d'étude : sur le site web du GFII.**

### 3.3. Le GFII, espace de valorisation

L'un des objectifs prioritaires du GFII est de participer à la promotion des entreprises et organismes adhérents par l'organisation d'opérations communes.

#### 3.3.1. FORUM DU GFII

La seconde édition du Forum du GFII s'est tenue les 8 et 9 décembre 2014 au MAS, Paris 13ème arrondissement.

Le Forum du GFII a reçu le haut-patronage de trois ministères : le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Culture et de la Communication.

La seconde édition du Forum du GFII s'est tenue les 8 et 9 décembre à Paris, avec le soutien de Digital Publishing Institute, de l'IGN, d'Europresse, de la DILA, d'Elsevier, de la Figec, d'Infolégale, de l'Inpi et de ReportLinker. La manifestation avait pour thème "les mutations de l'industrie de l'information face à l'économie de la donnée".

Le programme était composé de différents types de conférences :

- **Conférences stratégiques**, pour explorer les tendances du marché de l'information et leurs impacts :
  - o Le pilotage des politiques par les données : quels indicateurs, quelle gouvernance ?
  - o Géopolitique de l'Open : les gagnants et les perdants
  - o Comment faciliter la création de nouveaux services à partir de la fouille de données ?
  - o L'innovation dans la création de contenus : les process disruptifs (automatisation, crossmedia, DIY)
- **Ateliers Etat de l'art**, pour se former à travers des interventions d'experts sur les sujets émergents :
  - o Freemium, API, Mash-up : les nouveaux modèles économiques autour de la donnée
  - o Le financement des politiques open : quels modèles économiques pour quelle pérennité ?
  - o Les innovations dans la communication scientifique, du peer reviewing à la diffusion des résultats de la recherche
- **Ateliers Retours d'expérience**, pour bénéficier de cas d'usages, de présentation de services et projets innovants présentés par des fournisseurs et des utilisateurs de solutions de traitement avancé de l'information et des données :
  - o De la veille à la "data intelligence" : nouvelles approches, nouvelles solutions, nouveaux usages
  - o De la Business Intelligence aux analyses prédictives grâce aux Big Data
  - o Digital Publishing : l'impact d'une stratégie multicanale sur le modèle éditorial, organisationnel et économique des producteurs d'information
- **Ateliers Lab**, pour débattre collectivement sur des sujets ouverts avec des experts lors de sessions interactives :
  - o Les métadonnées au cœur de l'écosystème du livre
  - o Le social data est-il l'avenir de l'open data ?
  - o Les MOOC, un atout pour une politique d'intelligence économique digitale ?



Ce programme était complété par des conférences "Actu du secteur" pour découvrir les dernières innovations des partenaires du Forum.

330 professionnels ont participé aux conférences sur deux jours. La qualité des débats, en prise directe avec les préoccupations des acteurs du marché de l'information, et la convivialité de l'événement ont été unanimement saluées par les participants.

Les présentations autorisées à diffusion par les intervenants ont été mise en ligne sur le site du Forum. Les conversations sur Twitter et les photos du Forum ont été capitalisées sur le Storify du GFII.

### **3.3.2. PARTENARIATS ET PARTICIPATION A DES COLLOQUES**

#### **MIS Documation 2014 (Management Information Stratégie)**

Le GFII était partenaire de MIS Documation 2014, organisé par Veille Magazine en partenariat avec Reed Exposition France, 26 et 27 mars 2014.

Le GFII bénéficiait d'un stand dans le cadre de ce partenariat et a présenté le 26 mars le portail de ressources sur le Web de données produit par le groupe de travail Web Sémantique du GFII en partenariat avec l'ADBS.

#### **Futur en Seine**

Le GFII était partenaire de la conférence thématique "Open Data & Big Data : même combat ?" organisée par Cap Digital dans le cadre du festival Futur en Seine 2014, le 13 juin.

#### **Search et Reputation Day**

Le GFII était partenaire de l'événement Search Day, organisés par Veillemag le 6 novembre 2014, Eurosites La Défense.

#### **Programme « Open Law, droit ouvert »**

Le GFII est partenaire du programme « Open Law, droit ouvert ». La France a ouvert ses données juridiques en juin 2014. À cette occasion, une communauté de juristes, designers, développeurs et amateurs du droit s'est réuni dans le cadre de l'Open World Forum pour lancer le programme « Open Law, droit ouvert » afin de stimuler l'émergence d'un écosystème numérique dédié, de produits et services innovants, ouverts et accessibles à tous.

#### **FAN 2014**

Le GFII était partenaire du Congrès FAN 2014, organisé par l'Aproged le 20 novembre aux Docks de Paris. Cette journée de conférences, de rencontres et d'animations était dédiée aux usages face à la Transformation numérique.

#### **Etude consacrée à l'information numérique B2B, par serdaLAB**

Le partenariat entre le GFII et serdaLAB s'est poursuivi en 2014 avec la parution de la huitième édition de l'étude consacrée à l'information numérique B2B. Les membres du GFII bénéficient de 20% de réduction.

serdaLAB a identifié 290 acteurs présents sur le marché de l'information professionnelle, composé de 12 segments. Le marché de l'information numérique professionnelle a enregistré une croissance de 7,7% ces 5 dernières années, pour atteindre 2,29 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013. Après un rebond en 2011 et deux années successives avec un taux de croissance supérieur à 3%, l'activité a ralenti en 2013 (+0,5%).

Le marché est principalement porté par le dynamisme des éditeurs de logiciels, comme en témoignent les performances commerciales des segments « Dataviz », « Traitement &

valorisation de contenu » et « Business Intelligence », qui affichent respectivement des taux de croissance de +33,2%, 28,4% et +24,7% entre 2009 et 2013.

A l'inverse, les segments d'informations Image, Scientifique, Technique & Médical (STM), Juridique et Marketing voient leurs parts de marché décroître.

serdaLAB a également mené une enquête auprès des acheteurs d'informations dans les organisations françaises. 162 professionnels ont participé, témoignant de l'accélération de la transition vers le numérique, du recours de plus en plus fréquent aux contenus gratuits, des critères de choix des éditeurs, etc.

### **3.3.3. INTERVENTIONS**

Intervention de Ghislaine Chartron, Animatrice du groupe Open Access, à la table ronde consacrée au "partage du savoir" au Forum science recherche société Le Monde /La Recherche, 22 mai 2014.

Intervention d'Odile Hologne, INRA et Ruth Martinez, GFII devant le RDA Council le 27 mai pour présenter le GFII et l'Alliance Big Data.

Intervention de Ruth Martinez, GFII dans la formation pour les correspondants Informatique et Libertés à l'ISEP le 12 juin.

Intervention de Ruth Martinez, dans la conférence organisée par Doc-forum et l'ADBS Rhône-Alpes Lyon, à l'enssib « L'Open Data à toutes les sauces ? Des cas concrets ! », le 19 juin

Intervention de Charles Huot, Président du GFII à la table ronde « Enjeux d'avenir pour la publication scientifique » Colloque Dynamiques de l'Édition scientifique, de l'Industrie de l'Information, de la Documentation, un Agenda 2015 pour la science publique ouverte, Meudon - 4 et 5 Novembre.

Intervention de Charles Huot, Président du GFII au 71ème séminaire d'intelligence économique organisé par l'École de Guerre Economique le 15 décembre.

Intervention de Charles Huot, Président du GFII à la conférence « Big Data : Usages et Enjeux » organisé par le Congrès des Jeunes Chambres économiques franciliennes, le 6 décembre.

### **3.3.4. LE WEB DU GFII ET LES RESEAUX SOCIAUX**

<http://www.gfii.fr>, le site Web du GFII est une plate-forme d'information pour les professionnels de l'information professionnelle. C'est également un outil de promotion pour les sociétés membres.

L'objectif est de proposer un site plus ergonomique pour rendre visible les positions du GFII et illustrer la vitalité de l'association :

- communiquer sur les actions en cours : groupes de travail, observatoires, représentation ;
- diffuser une sélection d'informations publiées sur Amico à destination de l'écosystème ;
- promouvoir les membres du GFII.

Une série de vidéos ont été réalisées en janvier 2015 avec le soutien actif de la Commission Communication pour présenter les différents groupes de travail et commissions du GFII. Elles sont en ligne sur le site web du GFII.

Pour mieux promouvoir l'actualité du GFII, un fil RSS est proposé sur le site. Le compte Twitter (@Le\_GFII) et le compte LinkedIn (Le GFII) du GFII sont alimentés automatiquement par tout nouvel article posté.

### **Le GFII sur Twitter @Le\_GFII**

Grâce à l'action d'Antoine Laurent, le compte est alimenté par une veille sur le secteur une dizaine de fois par jour. Le fil Twitter du GFII permet de bénéficier d'une curation quotidienne de l'actualité du secteur sur des sources internationales : open data, open access, big data, objets connectés et ville intelligente, veille et IE, MOOC, etc. En moyenne le compte GFII gagne 16 nouveaux followers chaque semaine.

Le GFII a accueilli son 1000ème abonné le 8 juillet 2014 sur Twitter (+ 400 followers en 4 mois).

### **Le GFII sur Facebook**

De l'information est régulièrement postée sur la page GFII. La publication la plus consultée a été celle des présentations en ligne du Forum.

### **Storify**

Le GFII capitalise les informations des événements sur son storify, très consulté.

## **3.3.5. LE GFII DANS LA PRESSE**

« Création d'une plateforme pédagogique sur le web sémantique » Territorial.fr, 01/04/2014

« Données de santé : pourquoi l'open data est une nécessité et comment y parvenir », Denis Berthault, co-animateur du groupe de travail "données publiques" du GFII, Norbert Paquel, CANOPE et Maître Pierre Desmarais, Desmarais Avocats, in La Gazette des Communes, 28/04/2014

« Open Data, la nouvelle révolution française », Pierre Manière et Sylvain Rolland, La Tribune, 02/07/2014

« Charles Huot, nouveau président du GFII » Clémence Jost, Archimag, 20/06/2014

« Les enjeux des moocs vus par le GFII », David Commarmond, VeilleMag, 21/07/2014

« Le GFII ouvre une antenne à Montpellier », Bruno Texier, Archimag 30/09/2014

« Protégez nos données, ouvrez le SNIIRAM ! », Norbert Paquel, CANOPE et Maître Pierre Desmarais, Desmarais Avocats, in La Gazette Santé Social.fr, 13/10/2014

« L'académie veut mieux partager le savoir », Hervé Morin, *Le Monde Science et Techno*, 27/10/2014

« Modèles économiques et économie de la connaissance : approches du GFII » Olivier Delteil, Les Echos et Ruth Martinez, GFII, Arabesques n° 76 octobre - novembre - décembre 2014

« Foire du Livre : Francfort dessine l'industrie de l'information », Ruth Martinez, *Archimag*, 19 janvier 2015.

## 4. PROGRAMME 2015

### Groupes de travail

- ✓ Données publiques et Open Data
- ✓ Open Access
- ✓ Web sémantique et Web de données
- ✓ Club juridique
- ✓ Economie de la connaissance : les nouveaux modèles économiques de l'information
- ✓ Intelligence économique au service de la recherche et de l'innovation
- ✓ Content Analytics, Veille et Business Intelligence

### Journées d'étude

- ✓ Les nouvelles formes de l'Intelligence Economique pour la recherche (5 mars)
- ✓ Les nouvelles stratégies Data des médias (18 juin)

### Séminaires DIXIT

- ✓ Les nouvelles frontières de la « data intelligence » : content analytics, machine-learning, prédictif (13 avril)
- ✓ Digital Publishing : tendances et innovations dans l'édition numérique (13 octobre)

### Autres événements

- ✓ Séminaire d'information sur le marché des abonnements (29 juin)
- ✓ Partenariat Open Law
- ✓ Partenariat avec le MIS / Documation (18-19 mars)
- ✓ Voyage d'étude à la Foire du Livre de Francfort (14-16 octobre)

### Les rencontres du GFII

- ✓ Forum du GFII – 7 et 8 décembre 2015
- ✓ Les Midis du GFII : déjeuner-débat avec une personnalité de l'industrie de l'information
- ✓ Les petits déjeuners AMICO : rencontres avec les nouveaux membres du GFII
- ✓ Assemblée générale du GFII – 18 juin 2015
- ✓ Rencontres organisées par les membres de l'antenne lyonnaise et de l'antenne Sud du GFII

### Les formations du GFII

- ✓ Introduction au web sémantique et au web des données
- ✓ Text-mining et classification automatisée pour l'indexation, la création de bases de données et l'analyse des sentiments
- ✓ Mise en œuvre d'un projet de publication de web sémantique et web de données
- ✓ Les bases de connaissances à l'âge du big data : Freebase, Dbpedia, KnowItAll, Nell, Yago, etc.
- ✓ Comprendre et gérer l'achat d'information professionnelle
- ✓ e-réputation et Opinion Mining
- ✓ Comment définir et déployer avec succès une politique open data dans les organismes publics
- ✓ Stratégie et écosystème Big data : valoriser les données des organisations